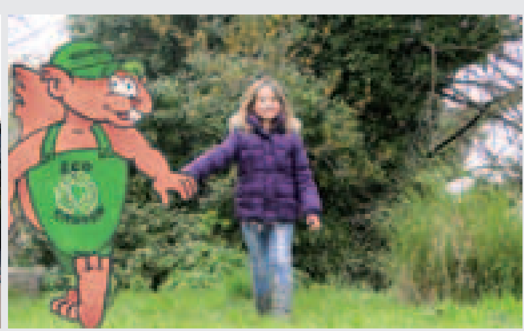


MLN Magazine
Le Magazine de Mandelieu-La Napoule
La Ville en Fête
Traditions
Convivialité
Environnement
MANDELIEU-LA NAPOULE
la fête des voisins
La Napoule fête la Saint-Fainéant
14 mai 2011
Fête du nautisme
N° 142 - Mai 2011
Ouverture de l'Éco'Déchèterie
Sécurité
Lutte anti-moustique

SOMMAIRE

mai 2011







Retour en images	4
Travaux	6
Infos Quartier	9
Les brèves de l'AGENDA 21	10
En direct du Conseil Municipal	11
Sécurité	12
Solidarités	13
Bilan AGENDA 21 / La Fête de l'AGENDA 21	14
Le charençon rouge	17
Un été sans moustique	18
Eco'déchèterie	20
Concession des plages	22
Sport	23
Culture	24
Fête du Nautisme / Fête des Voisins	26
Saint-Fainéant	28
Passé-Présent	29
Les brèves	30
Les trois groupes du Conseil Municipal	32
Agenda	33
Cinéma	34
Etat civil	35

Agenda 21
Mandelieu-La Napoule

Préservons notre environnement

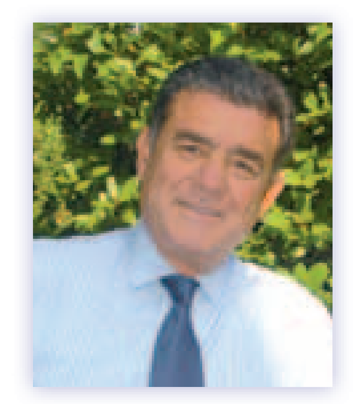
Votre magazine municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur Imprim'vert.

Conformément aux engagements écologiques pris par votre ville, et qui s'inscrivent dans la démarche « Agenda 21 », toutes les publications municipales seront progressivement imprimées sur papier recyclé.

ÉDITION : Directeur Publication : Mme Claude Caron, Conseillère Municipale subdéléguée à la Communication
Rédacteur en chef : Laurent Doppler - Directeur de la Coordination : Thierry Pelletier
Conception et réalisation : Régine Frey - Axel Dofing - Crédits photos : DV Sud, OTC, M. Delpierre
Imprimeur : Imprimerie Trulli - Vence - Dépôt Légal I.S.S.N. : 1268-4686

ÉDITO DE M. LE MAIRE

mai 2011



ENSEMBLE, FÊTONS NOTRE « QUALITE DE VILLE »

Comme tous les ans, avec l'arrivée des beaux jours et du mois mai, Mandelieu-La Napoule se met à l'heure des grandes fêtes qui célèbrent nos traditions de partage et de convivialité. Cette année, symbole d'une ville tournée vers le XXIe siècle et le développement durable, notre ville fêtera également les 2 ans d'un Plan d'Actions AGENDA 21, voulu et conçu par les Mandolociens-Napoulois.

Des Mandolociens-Napoulois fiers de leurs racines. Grands moments d'amitié et de réjouissances populaires, la Saint-Pons et la Saint-Fainéant sont directement issues de la riche histoire de notre ville. Chaque année, ces deux grandes fêtes patronales nous rappellent l'importance de notre mémoire commune et de nos traditions. Elles sont les emblèmes d'une ville fière de ses racines et tournée vers l'avenir. Car, je le pense sincèrement, c'est en honorant notre passé que nous bâtissons aujourd'hui une ville où le «bien vivre ensemble» demeure une priorité absolue. Depuis 1995, mon ambition et celle des élus qui m'accompagnent a été de perpétuer durablement ces deux grandes fêtes organisées bénévolement par les habitants de Capitou et de La Napoule. Véritables liens entre notre passé et notre avenir, **la Saint Pons et la Saint Fainéant sont aujourd'hui des symboles dans lesquels l'ensemble des Mandolociens-Napoulois se reconnaissent pour faire vivre leur ville avec passion et générosité.**

La solidarité et la convivialité célébrées au cœur de notre ville. Avec la Fête des Voisins, organisée depuis 2003, notre ville a réussi à créer un état d'esprit propice à la convivialité et à la solidarité. Cet évènement a été pour notre commune le début de la grande aventure de "Voisins Solidaires". Un dispositif pour lequel nous sommes «Ville pionnière» dans le département et «Ville pilote» à l'échelle nationale. Aujourd'hui, près de 150 ambassadeurs, tous bénévoles, donnent vie à ce formidable projet dans lequel chaque citoyen se rend utile à l'autre, dans son immeuble sous la forme d'une solidarité bienveillante, naturelle et spontanée. Grâce à l'investissement des citoyens, des associations et des services municipaux, **Mandelieu-La Napoule a également reçu le label "Ville solidaire - Ville conviviale". Une grande fierté qui témoigne de cette solidarité de proximité que nous avons bâtie ensemble pour améliorer notre qualité de vie.**

« Ville animée et festive, Mandelieu-La Napoule est aussi une ville « éco-citoyenne » qui célèbre le succès de son AGENDA 21. »

L'AGENDA 21, symbole de notre « qualité de ville ». Après deux ans d'engagement, les services municipaux ont réalisé 65 % des 187 actions contenues dans le Plan d'Actions AGENDA 21. La création du "Sentier découverte" de la forêt communale du Grand Duc, la réalisation d'un refuge LPO (Ligue protectrice pour les Oiseaux), ou encore le nouveau dispositif de la collecte de déchets ménagers et assimilés sont autant d'exemples de réalisations concrètes qui ancrent définitivement notre ville dans un développement durable, soucieux de notre avenir. Je n'oublie pas "La Navette pour l'Emploi Saisonnier", l'aide en faveur du logement pour actifs avec le PLS (Prêt Locatif pour Actifs) ou le "Permis de conduire citoyen". En matière de solidarité, ces actions démontrent l'efficacité et la justesse de notre Plan d'Actions lancé en novembre 2009. Autres preuves de cette réussite, notre Plan d'Actions a été reconnu par l'Etat comme **"Agenda 21 Local France" et a obtenu la "Marianne d'Or du développement durable et de la participation citoyenne".** Ces distinctions nous encouragent, avec force et détermination, à poursuivre ensemble l'application de notre AGENDA 21 jusqu'en 2014.

Aujourd'hui, le succès de notre AGENDA 21, qui n'existerait pas sans la participation de l'ensemble des Mandolociens-Napoulois, doit être célébré. C'est pourquoi, **le 21 mai prochain, je vous invite au Parc Robinson à participer à la "Fête de l'AGENDA 21".** A cette occasion, je vous présenterai le fascicule spécial "Bilan AGENDA 21", édité par la ville qui vous sera personnellement adressé. Cet évènement, festif et intergénérationnel, montrera une ville "éco-citoyenne" qui sait mobiliser toutes les énergies pour défendre son cadre de vie et partager des valeurs fortes de solidarité.



Henri LEROY

Maire de Mandelieu-La Napoule
Vice-Président du Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur

RETOUR EN IMAGES



Remise officielle de la plaque du label « Tourisme et Handicap »

Le 24 mars dernier, l'Office du Tourisme et des Congrès (OTC) de Mandelieu-La Napoule a reçu officiellement la plaque « Tourisme et Handicap ». Cette distinction, reçue à la Maison de la Région à Marseille, siège du Comité Régional du Tourisme (CRT) PACA, valorise les engagements pris par l'OTC en matière d'accessibilité. A noter : le Centre Expo Congrès est le premier établissement de ce type en France à avoir reçu le label « Tourisme et Handicap » pour les quatre handicaps. Il a été récemment honoré par la Région PACA en étant cité comme le site pilote du département des Alpes-Maritimes en la matière. Christine Lequilliec, Adjointe Déléguée au Tourisme a reçu le Label des mains de la présidente de l'Association Nationale « Tourisme et Handicap ».



Le Centre Culturel Municipal lance de nouveaux talents

Pour cette 1ère édition du « Tremplin Rock », organisée par le Centre Culturel Municipal, les quatre groupes de rock sélectionnés ont enflammé l'Espace Léonard de Vinci. En effet, ces derniers ont été soumis aux votes du jury et du public. Ce sont les trois rockers du groupe « Les B-Siders », avec Thomas Bennardo à la batterie, Lucas Henry à la basse et au chant et Johnny Lenzi au chant principal et à la guitare, qui ont remporté le concours. Ils ont gagné une semaine de résidence d'artiste à l'Espace Léonard de Vinci. Durant 5 jours, les trois musiciens seront encadrés par un coach qui leur proposera un accompagnement scénique. A la fin de cette résidence d'artiste, les B-Siders se produiront une nouvelle fois à l'Espace Léonard de Vinci. Cette fois-ci en vedette.



Commémoration des évènements d'Alger

La cérémonie en mémoire des morts de la fusillade qui s'est produite rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962, retenue dans l'histoire comme « le massacre du 26 mars », a rassemblé de nombreux Mandolociens-Napoulois. Rappelons que la fusillade de la rue d'Isly a eu lieu devant la grande poste du centre ville d'Alger. Ce jour là, des manifestants en marche vers Bab-el-Oued pour exprimer leur solidarité avec le grand quartier populaire soumis à un blocus, outrepassèrent les barrages des forces de l'ordre et se heurtèrent à l'Armée française. Après la Marseillaise, une émouvante minute de silence a clôturé cette cérémonie officielle.



Prix du livre de Sciences jeunesse : apprendre en s'amusant

A l'occasion du Salon Sciences et Société, organisé par la Médiathèque, des collégiens ont décerné le « Prix du livre de sciences jeunesse de Mandelieu-La Napoule ». Sur le thème de la police scientifique, 26 jeunes lecteurs ont donc décrypté une sélection de livres : couverture, contenu, illustrations, mise en page… Comme un vrai jury professionnel, ils ont rendu leurs conclusions et deux ouvrages sont arrivés en tête cette année : « Les Nouvelles technologies » de Steve Parker et « Comprendre comment ça marche » de Joël et Clément Lebaume. En présence des élus, Sophie Degueurce et Guy Villalonga, de Mme Charron, Principale du collège Albert Camus et de M. Dalex professeur de SVT, les enfants ont motivé leurs choix et décerné leur prix à l'Espace Léonard de Vinci. Ces ouvrages sont disponibles à la Médiathèque.



Un tournoi amical pour valides et handisport

Une rencontre amicale de tennis de table, mêlant valides et non valides a été organisée le 26 mars dernier à la salle Olympie. A cette occasion, le club de tennis de table de Mandelieu-La Napoule a accueilli des licenciés du CCATT (Le Cannet) et du HAMTT (Handisport Antibes Méditerranée). En présence de Richard Vallé, vice-champion du monde en sport adapté, les trois clubs qui avaient inclu dans chaque équipe un joueur porteur d'un handicap, ont participé à un tournoi très relevé. Cette initiative a vu le jour grâce à une jeune étudiante en BTS tourisme, Amandine Bouillon. Un grand bravo à cette bénévole qui contribue à sensibiliser les sportifs valides aux réalités du handicap. Coupe et médailles ont été distribuées pour conclure cette belle journée de solidarité.



Pari gagné pour le premier Salon de l'Habitat

Le premier Salon de l'Habitat, organisé par l'Office du Tourisme et des Congrès au Centre Expo Congrès, a rassemblé 50 exposants et plus de 5 000 visiteurs. Durant quatre jours, le public a pu profiter d'un espace de 2 500 m² entièrement dédié au renouveau de la maison et du jardin. Les trois espaces thématiques (habitat durable, décoration et aménagement extérieur) ont offert un large choix de produits et de solutions pour bien vivre chez soi. En outre, les ateliers pratiques, consacrés aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables ont remporté un vif succès auprès des visiteurs soucieux de protection de l'environnement et de développement durable.



Les écoliers fêtent carnaval au « Cottage »

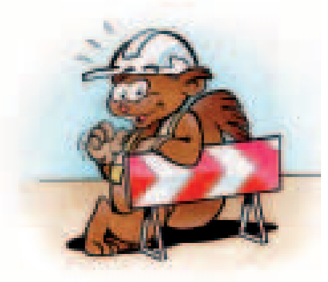
Comme chaque année, tous les élèves de l'école primaire « Cottage » ont fêté comme il se doit carnaval. Maquillés et déguisés, les écoliers ont partagé un moment de convivialité avec le Maire, venu les encourager et les féliciter pour leur créativité et leur bonne humeur. Enfants, parents et professeurs ont poursuivi l'après-midi en musique avec des spectacles de danse. Un goûter a été servi pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands…



Capitou en fête

La journée de carnaval, organisée par l'école Frédéric Mistral de Capitou, a mobilisé les enfants dans la joie et la bonne humeur. Ecoliers, parents, professeurs et animateurs ont festoyé dans le bonheur de se retrouver ensemble. Tout au long de cette après-midi festive, les petites filles, déguisées en princesse ou en fée et les petits garçons en super-héros, ont enchanté la place de Capitou. Un goûter et une gigantesque bataille de confettis ont clôturé en beauté cette mémorable journée.

Adjoint délégué aux Travaux et Aménagements : Rémy Alunni
Conseiller Municipal délégué aux Travaux de voirie et Bâtiments : Alain Avé



CADRE DE VIE : LA VILLE AGIT

Informations sur les chantiers et travaux en cours sur la commune. Les délais annoncés sont hors intempéries.

Travaux achevés

Plage de la Rague

A de nombreuses reprises, les compteurs électriques de la plage de la Rague ont été victimes de dégradations : effractions de portes et fils arrachés, laissés à nu. Cette plage se trouvant dans le périmètre « classé » du Château de La Napoule, un aménagement de protection spécifique a été réalisé. Une structure en pierres de l'Estérel a été maçonnée, puis un portail métallique a été posé. Ce portail sera vieilli par les embruns avant d'être stabilisé par un vernis spécial. Cette réalisation s'intègrera harmonieusement dans le site et contribuera à la sécurité des usagers de la plage.
Montant des travaux : 14 614 € TTC.

Plage de la Rague - AVANT

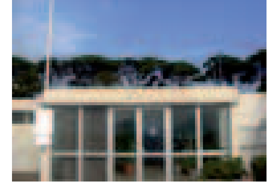


Plage de la Rague - APRÈS

Poste de secours plage Robinson

Pour permettre aux surveillants de baignade d'assurer leur mission dans les meilleures conditions possible, un garde-corps a été installé sur le poste de surveillance de la plage Robinson.
Montants des travaux : 9 532 € TTC.





Plage Robinson - AVANT



Plage Robinson - APRÈS



Plages communales

Les ateliers des services techniques ont fabriqué 21 poubelles spécifiques pour les plages mandelociennes. Ces dernières correspondent aux besoins du service communal du nettoiement (DUFE) : leur taille est adaptée à celle des sacs poubelles qui ne se déchireront plus, ce qui entraînera un gain de temps lors de leurs changements, permettant un nettoyage des plages plus efficace. Coût de fabrication des poubelles : 4 740 € € TTC.

Zone industrielle des Tourrades

Suite à une casse de la canalisation en place, des travaux se sont déroulés du 18 au 30 avril 2011. Ils consistaient à remplacer le collecteur d'assainissement en traversée de la RD 6007. Les travaux ont été effectués de nuit afin de minimiser la gêne occasionnée. Montants des travaux : 163 806 € TTC.

Parc de Camille

De nouveaux jeux pour enfants ont été implantés au parc de Camille. Ces jeux en bois de robinier naturel (bois dur européen) complètent la gamme de jeux installés précédemment sur le site. Un revêtement de sol souple a été réalisé permettant aux enfants de profiter de ces installations en toute sécurité.
Montant total de l'opération : 96 355 € TTC.



Cheminement piétons le long de la Vernède

Ce chemin, entièrement rénové, permet aujourd'hui de rejoindre les berges de Siagne à partir de l'avenue des Anciens Combattants. Coût des travaux : 32 000 € TTC.



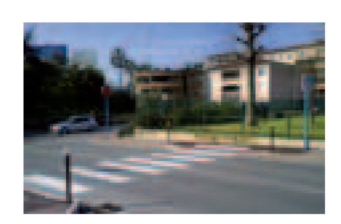
Piétons de la Vernède - APRÈS

Piétons de la Vernède - APRÈS

TRAVAUX



Adjoint délégué aux Travaux et Aménagements : Rémy Alunni
Conseiller Municipal délégué aux Travaux de voirie et Bâtiments : Alain Avé

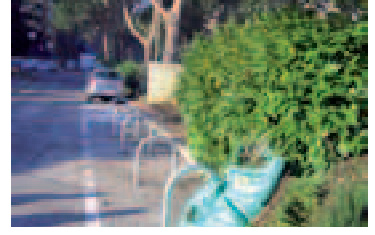


Travaux réalisés dans le cadre du plan de mise en accessibilité

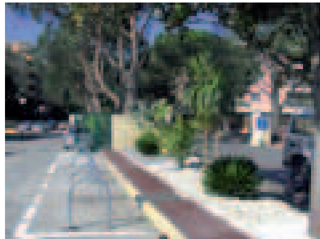
Création d'une traversée piétonne suivant les normes d'accessibilité av. Jean Rostand avant l'intersection avec l'av. Marcel Pagnol.
Coût des travaux : 10 000 € TTC.

Espaces verts

Valorisation de l'espace vert communal situé au droit des résidences les Eucalyptus, à l'intersection du bd de Bellevue et de l'avenue J. Passero. Avec reprise des enrobés et des bordures et mise en valeur paysagère, réalisée en régie par le Service des Espaces verts.
Coût des travaux, plantes et fournitures : 7 350 € TTC.

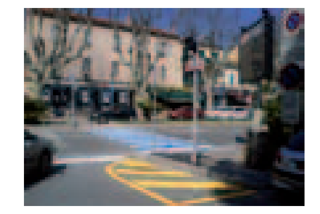


AVANT



APRÈS

Marquage au sol



Travaux de marquage au sol pour le renforcement de la sécurité (suite) à la sortie du parking "Place des Mimosas", av. de Cannes. **Montant des travaux : 500 € TTC.**

Travaux en cours

Protection du sentier littoral

Suite au coup de mer survenu en 2010, la ville entreprend des travaux de réfection afin de sécuriser et de protéger le sentier littoral. Il s'agit de mettre en place, dans l'eau, des blocs dans le but de préserver le littoral de l'érosion due aux mouvements de mer. Ces travaux ont commencé le 21 avril 2011 pour une durée de 6 semaines.
Montant des travaux : 244 761 € TTC.

Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt

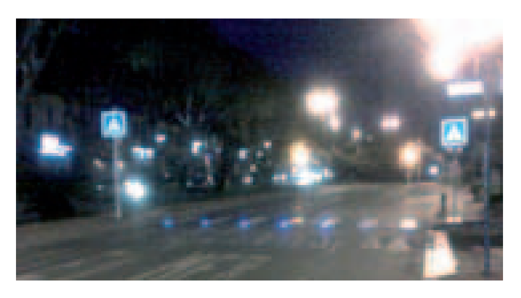
Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt, (PPRI) -et voté au budget 2011- deux voies font l'objet de travaux de renforcement de canalisations d'eau potable et de pose de poteaux d'incendie : le boulevard des Hespérides et le boulevard des Cigales. 900 mètres linéaires sont concernés. Ces travaux, commencés le 26 avril 2011, devraient durer 10 semaines.

Port communal du Riou

Suite à de nombreux orages intervenus cet hiver, le Port communal du Riou nécessite un curage afin d'assurer une bonne navigabilité. Les travaux ont débuté le 26 avril 2011 et dureront 6 semaines.
Montant total des travaux : 220 064 € TTC.



Travaux à venir



Mise en place de plots clignotants

Un passage piéton avenue de Cannes a été équipé, à titre de test, de plots bleus clignotants pour sécuriser la traversée piétonne. Au vu du retour positif de cette opération, la commune a décidé d'équiper 20 autres passages piétons. Ces travaux devraient débuter au mois de septembre et se poursuivre sur plusieurs semaines. Ainsi la vigilance des automobilistes sera accrue. **Coût estimé de l'aménagement de 20 passages piétons : 240 000 € TTC.**

Avenue Robert Schuman

Un glissement de terrain a déstabilisé le talus situé en face du Collège Albert Camus. Les services communaux ont immédiatement sécurisé le secteur concerné. Après avoir recherché les causes de ce glissement de terrain, la meilleure solution de consolidation du talus est à l'étude. Des travaux auront lieu afin de stabiliser définitivement le talus.

Calendrier prévisionnel des travaux
- mois de mai 2011 -

Objet des travaux	Rue	Entreprise	Début	Durée	Fin
Sur toute la commune					
1ère phase de la vidéoprotection		SOGETREL/SNEF	04/04/11	2 mois	31/05/11
Travaux de marquage au sol	/	RENOV SIGNALISATION	02/05/11	1 mois	31/05/11
Travaux de signalisation verticale	/	RN 7	02/05/11	1 mois	31/05/11
Travaux de voirie de proximité	/	SACER / ESTP	02/05/11	1 mois	31/05/11
Elagage	/	CERDA	02/05/11	1 mois	31/05/11
Traitement phytocide	/	STOCQUART	02/05/11	10 jours	13/05/11
Les Termes					
Réfection massifs d'annuelles	Tout le quartier	ESPACES VERTS	23/05/11	7 jours	31/05/11
Aménagement et embellisement des espaces verts	Presqu'île Robinson	ESPACES VERTS	02/05/11	15 jours	20/05/11
Réhabilitation des accès	Centre des Jeunes / CLSH	SACER			
Point d'apport volontaire enterré	Av Marcel Pagnol	SACER / CITEC	02/05/11	3 semaines	20/05/11
La Napoule					
Réfection massifs d'annuelles	Tout le quartier	ESPACES VERTS	23/05/11	7 jours	31/05/11
Curage du Port du Riou	Port communal du Riou	TP/SPADA	26/04/11	6 semaines	03/06/11
Réfection et protection	Sentier littoral	TP/SPADA	18/04/11	6 semaines	31/05/11
Minelle					
Renforcement de la canalisation d'eau potable et pose de poteaux incendies	Boulevard des Cigales	SOGEA SUD EST - VEOLIA - EMGC	26/04/11	10 semaines	01/07/11
Réfection massifs d'annuelles	Tout le quartier	ESPACES VERTS	23/05/11	7 jours	31/05/11
Création de passages piétons	Avenue de Fréjus (2 au droit des rés. Les jardins de Minelle) Bd de la Tavernière (1 au droit des rés. Riviera Palmes d'Or)	SACER / CITEC	02/05/11	3 semaines	20/05/11
Point d'apport volontaire enterré	Bd des Princes	SACER / CITEC	02/05/11	3 semaines	20/04/11
Capitou					
Recalibrage et dévoiement des réseaux d'assainissement et pluvial	Vallon des Gaveliers	TAMA	21/02/11	5 mois	23/07/11
Aménagement de voirie	Chemin Denis Bodden	SOGEA / ESTP	15/12/10	5 mois	16/05/11
Renforcement de la canalisation d'eau potable et pose de poteaux incendies	Boulevard des Hespérides	SOGEA SUD EST - VEOLIA - EMGC	26/04/11	10 semaines	01/07/11
Réfection de la piste d'athlétisme	Stade Eric Estivals	SPADA / PARCS ET SPORTS / ENVIROSPORT	22/11/10	6 mois et 2 semaines	03/06/11
Réfection massifs d'annuelles	Tout le quartier	ESPACES VERTS	23/05/11	7 jours	31/05/11
Réhabilitation des accès / Continuité pour sécurisation des piétons	Voie desservant la Salle contact, l'école F. Mistral et les Restos du Cœur entre l'av. Gal Garbay et la rue du Dr Escarras	SACER/ESTP	02/05/11	2 semaines	13/05/11
Aménagement de voirie	Rue de Boeri	TAMA/COLAS	15/12/10	5 mois et 1 semaine	20/05/11

Les délais annoncés pour la réalisation des travaux sont hors intempéries.
Les délais annoncés dans le tableau ci-dessus sont susceptibles de changer.
Une mise à jour est effectuée sur www.mandelieu.fr (rubrique Travaux).

Infos Quartiers

Conseiller Municipal délégué aux Quartiers : Gérald Alladio
Conseillère Municipale subdéléguée aux Quartiers : Cécile David



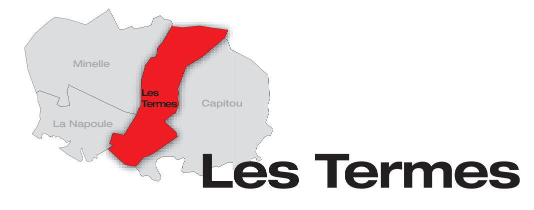
Capitou

Un filet pare-ballons pour le stade Estivals

Pour sécuriser les abords du stade de rugby, un filet pare-ballons de 10 mètres de haut a été installé, côté avenue des Anciens Combattants, lors des dernières vacances scolaires. Installé sur des mâts en acier lestés par des plots en béton, ce filet en matière polyéthylène constitue un rempart aux ballons égarés par les joueurs lors de leur entraînement. Une nacelle a été louée pour l'occasion. Coût des travaux : 30 049 € TTC

Marquage au sol

A la demande des riverains, des travaux de voirie de proximité ont été réalisés sur la contre-allée Garbay comprenant la pose de bordures défensives, d'arceaux, ainsi que la création d'un passage normalisé renforcé par un marquage au sol vers l'arrêt de bus.



Les Termes

Un nouvel habillage pour Estérel Gallery

Le 1er étage du bâtiment Estérel Gallery arborera d'ici fin mai un nouveau revêtement extérieur. L'habillage, parsemé de mots-clés tels que "théâtre", "musique", "danse", valorise l'orientation culturelle de la ville tout en renforçant la visibilité du bâtiment. Faite de textile composite enduit de PVC, cette bâche micro-perforée est recyclable et imprimée avec de l'encre écologique. Mesurant 55,50 mètres de long pour 3,60 mètres de haut, sa mise en place seraréalisée par une entreprise locale pour un coût de 23 500 € TTC.

Précisons que cet aménagement a fait l'objet d'un mécénat culturel avec une entreprise privée locale. La loi du 1er août 2003 permet effectivement aux acteurs culturels et économiques de collaborer à la mise en œuvre d'un projet culturel. L'intégralité de la dépense a ainsi été prise en charge par ce mécène.



Minelle

De nouvelles colonnes enterrées

Dans le cadre du plan pluriannuel d'enfouissement des points d'apport volontaire, le quartier de Minelle va adopter, courant du mois de mai, une nouvelle colonne enterrée dédiée à la collecte du verre. Cette colonne sera installée au carrefour de l'avenue de l'Europe et du boulevard des Princes. Conformes au plan d'actions AGENDA 21 et à la nouvelle collecte éco-citoyenne, ces colonnes sont mieux intégrées dans le paysage urbain. Cette démarche porte à 32 le nombre de colonnes enterrées sur notre territoire (avec une nouvelle colonne verre et mixte journaux magazines, avenue Marcel Pagnol).



La Napoule

Pour une baignade en toute sécurité

D'ici quelques semaines, les plages accueilleront les estivants venus en nombre profiter des jeux de plage et de baignade. Comme tous les ans, les policiers municipaux veilleront sur notre sécurité à partir des trois postes de secours, sur la plage Robinson et des Sables d'Or mais aussi la plage du Château et la plage des Dauphins. **Ces points de surveillance seront ouverts de 10h à 19h, à compter du samedi 25 juin au dimanche 4 septembre inclus.** La Police Municipale rappelle qu'en dehors de ces dates, la baignade et les activités nautiques sont pratiquées aux risques et périls des intéressés. Précisons enfin, que les plages de la Rague, de la Raguette et prochainement des Dauphins disposent de bornes d'appel d'urgence. Munies d'un bouton poussoir, elles permettent aux personnes fréquentant la plage, d'avertir la Police Municipale en cas de problème. Elles sont complétées par des caméras du système de vidéo-protection.



Tournoi des cantines, 7ème !

Depuis 7 ans, le tournoi des cantines anime la pause déjeuner des élèves dans les écoles élémentaires de la commune (Fanfarigoule, Minelle, Cottages et Marie Curie). Les élèves concourent pendant le « temps cantine », encadrés par des animateurs et des intervenants qualifiés sur des activités tant culturelles que sportives. Ce tournoi a pour but de construire l'esprit de corps et de solidarité pour les enfants participants. La finale se déroulera le samedi 28 mai prochain au Centre de Loisirs sans Hébergement « Les Petits Copains », de 8h à 13h. Les Glycines, tenante du titre, est l'école à détrôner.

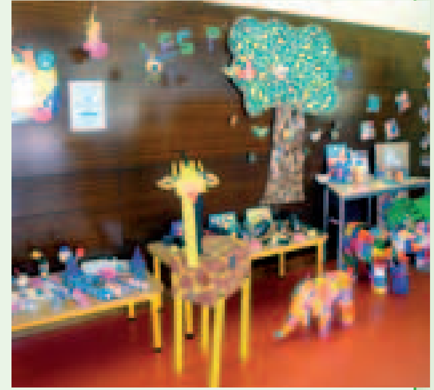
LES BRÈVES DE L'AGENDA 21

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

Les Mandolociens-Napoulois se mobilisent pour leur environnement



Durant la « Semaine du Développement Durable », les services municipaux, les écoles et les clubs sportifs ont joué le jeu en proposant diverses manifestations liées au développement durable et à l'AGENDA 21. En préambule de cette semaine « Durable », **Info-Energie avait organisé une visite du Clos de Capitou**, un immeuble bâti selon les normes du développement durable (doté de capteurs solaire, de pompes à chaleur réversibles, etc.). **La Maison des Quartiers et du Commerce** a organisé une exposition sur le thème de « La nature dans nos quartiers ». De son côté, le Kiosque AGENDA 21 a accueilli l'Espace Info-Energie et les agents du **Service Collecte des Déchets.** Ces derniers ont informé les citoyens sur le nouveau dispositif de la collecte des déchets ménagers et assimilés. **Pendant cinq jours, les élèves des écoles primaires ont été sensibilisés à la protection de notre environnement.** Par exemple, deux classes de l'Ecole de Minelle ont visité le Centre de Tri Valco et le collège Albert Camus a organisé une « semaine bio » au sein de sa cantine. Enfin, la structure multi-accueil « Les P'tits Lutins » a organisé une exposition d'objets fabriqués par les enfants uniquement avec du matériel de récupération (photos ci-dessous). **La Médiathèque** a également participé activement à cette semaine avec la présentation d'une bibliographie sur le thème de l'éco-citoyenneté et un cyberespace dédié au développement durable. N'oublions pas le **Centre Nautique Municipal** qui a organisé une randonnée en kayak de mer et un ramassage de macro-déchets. Grande première cette année : **"Du producteur à notre assiette", un marché bio organisé sur l'Esplanade Estérel Gallery,** a rencontré un vif succès. Ils étaient 25 agriculteurs, producteurs, commerçants à présenter leurs produits issus des exploitations locales (miel, olives, safran, asperges, pissenlit, savons au lait de chèvre, etc.).





Prochaines permanences du Kiosque AGENDA 21

- Mercredi 4 mai de 9h à 12h30 : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) présente la faune et la flore de Mandelieu-La Napoule.

- Mercredi 25 mai 9h à 12h30 : le Centre Nautique Municipal présente « De la voile à l'AGENDA 21 » (exposition et animation sur les thèmes du cycle de l'eau, la faune en Méditerranée, la surpêche, les cétacés et les marcro-déchets).

- Mercredi 1er juin 9h à 12h30 : présence du « Bus Info Santé » du Conseil Général et de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerrané (EID) : présentation des dispositif de luttes contre les moustiques.

41 délibérations au menu du conseil municipal du 11 avril dernier dont la fixation des taux communaux



Pas d'augmentation des impôts locaux

Après le réajustement opéré l'an dernier, **les taux des impôts locaux n'augmentent pas. Les taux de la taxe d'habitation, des taxes foncières, et la cotisation foncière des entreprises sont ainsi identiques à 2010 :**

- Taxe d'Habitation : 16,48 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 14,44 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 18,81 %

La taxe professionnelle étant supprimée depuis le 1er janvier 2010, le Conseil Municipal a voté un taux relais de la cotisation foncière des entreprises de 19,79 %

En revanche, suite à la récente réforme de la fiscalité du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal a voté non seulement la part communale des différents taux, mais également les taux précédemment fixés par le Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur et le Conseil Général des Alpes-Maritimes. La feuille d'imposition fera ainsi apparaître un taux unique pour chaque taxe (habitation, foncières bâties et foncières non bâties ainsi que la cotisation foncière des entreprises).

A titre d'exemple, le taux global de la taxe d'habitation est le fruit de l'addition de l'ensemble des taxes (communales, départementales et régionales), soit 24.53 %.

Comme précisé dans la lettre du maire adressée aux Mandolociens-Napoulois, la commune ne percevra pas de recettes supplémentaires. Celles-ci seront prélevées par les services fiscaux pour alimenter le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources destiné à aider les collectivités qui ont perdu des recettes suite à la réforme de la Taxe Professionnelle. (Délib. n°1).

Taxe d'enlèvement des ordures, un taux basé sur la valeur du logement

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est une taxe locale assise sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur ou revenu cadastral du logement (pour les particuliers) ou du local (pour les professionnels). Le Conseil Municipal a fixé à 9,35% ce taux qui sera appliqué aux bases d'imposition pour l'année 2011. (Délib.n°33).

6 nouveaux logements pour actifs

Dans le cadre de sa politique de logements pour actifs, la ville de Mandelieu-La Napoule s'est prononcée favorablement en faveur **du programme « les Collines d'Or », situé avenue du Général Garbay.** Afin de s'assurer de la réalisation du programme, le Conseil Municipal a apporté son soutien en accordant la garantie totale des deux prêts sollicités par le promoteur-bailleur d'un montant total de 1 212 000 euros. (Délib. n°7).

Programme Local de l'Habitat

L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour toutes les communes de plus de 20 000 habitants au regard de la loi du 25 mars 2009 de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. L'objectif d'un PLH est d'indiquer les moyens fonciers prévus par les communes ou les EPCI, compétents en matière d'urbanisme, pour parvenir aux objectifs et principes fixés. Cet outil de planification stratégique a pour objectif de mettre en cohérence la politique de l'habitat avec les autres dimensions du développement local, et ce sur une durée de 6 ans. L'élaboration de ce document comprend trois phases : le diagnostic, le document d'orientations et le programme d'actions. (Délib. N°13).

Taxe de séjour : la recette augmentera dès 2012

Notre destination touristique est l'une des plus prisées du littoral azuréen. Au nombre des retombées économiques, **la taxe de séjour constitue une recette importante versée exclusivement par les visiteurs de passage. Le Conseil Municipal a ainsi décidé de réajuster les tarifs à compter du 1er janvier 2012.** Le tarif est fonction de la catégorie d'hébergement de l'établissement. A titre d'exemple, un hôtel 4 étoiles voit le tarif passer de 0,80 à 1,20 euros, tandis qu'un hôtel de tourisme classé sans étoile passe de 0,25 à 0,40 euros. (Délib. n°16).

La Marque « Famille Plus »

Forte de ses 13 labels (voir MLN mag d'avril), la ville poursuit sa démarche d'amélioration des prestations à destination à la fois des citoyens mais aussi des touristes. C'est le sens de la délibération prise par le Conseil Municipal portant sur la marque « Famille Plus », une démarche touristique en direction des familles. Cette marque concerne autant les partenaires publics que privés qui offrent des animations et des services adaptés aux familles durant leurs séjours touristiques. **La marque Famille Plus permettra à la commune de se différencier sur le marché de l'offre touristique, de valoriser la qualité des accueils et des prestations proposées à tous les types de famille et de se fédérer autour d'un signe propre, la marque nationale Famille Plus.** L'Office de Tourisme et des Congrès est le pilote de cette opération. 91 communes seulement sont labellisées à travers la France. (Délib. n°17).

L'intégralité des délibérations sur www.mandelieu.fr

Première Adjointe déléguée à la Sécurité, à la Prévention et à l'Accessibilité : Monique Robory-Devaye

Conseiller Municipal délégué à la Police de la Voie Publique : Guy Villalonga

SÉCURITÉ : LA DELINQUANCE EN FORTE BAISSE



Les très bons chiffres du premier trimestre 2011 en matière de lutte contre l'insécurité prouvent, une fois de plus, l'efficacité de l'action conjuguée de la Police Municipale et de la Gendarmerie à Mandelieu-La Napoule

L'évolution statistique de la délinquance du premier trimestre 2011, fait état d'un excellent bilan. En effet, les chiffres communiqués par la Gendarmerie Nationale montrent une baisse importante de la délinquance sur notre commune par rapport au premier trimestre 2010. Par exemple, en matière de délinquance générale, 281 crimes et délits avaient été comptabilisés le premier trimestre 2010, contre 227 au premier trimestre 2011, soit une baisse de 20%. C'est le meilleur chiffre du département en zone gendarmerie. En ce qui concerne la délinquance de proximité : 119 crimes et délits avaient été comptabilisés le premier trimestre 2010, contre 69 au premier trimestre 2011, soit une baisse de plus de 40%. Autre sujet de satisfaction : les taux de résolutions restent excellents avec plus de 30% de faits élucidés par les gendarmes de la communauté de brigade de Mandelieu-La Napoule. Ces bons chiffres sont le fruit d'un travail de terrain exemplaire effectué par la Gendarmerie, avec l'étroite collaboration de la Police Municipale.

Dialogue et proximité

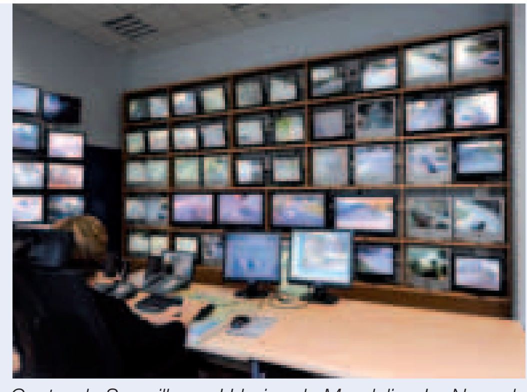
Depuis 1995, notre ville consacre une part très importante de son budget (11% en 2011) à la sécurité des biens et des personnes. Aujourd'hui, la Police Municipale, reconnue unanimement comme l'une des meilleures de notre département, est composée de 79 agents tous formés et équipés afin de veiller efficacement à la sécurité des Mandolociens-Napoulois. En outre, des îlotiers quadrillent quotidiennement les quatre quartiers de notre ville. Ils sont chargés d'assurer une présence auprès de la population et d'effectuer un travail de prévention et d'information. Cette proximité sur le terrain est essentielle car elle permet d'instaurer un dialogue permanent avec la population. Par ailleurs, la Brigade Verte veille à notre qualité de vie en luttant contre toutes les formes de nuisances sonores ou visuelles. L'objectif est de faire appel à la responsabilité et à la citoyenneté de chacune et de chacun.



Cérémonie militaire lors de la prise de commandement, en 2010, du lieutenant Petit, commandant de la communauté des brigades de Mandelieu-La Napoule.

La vidéoprotection : acteur majeur de la sécurité

Le système de vidéoprotection, mis en place depuis 2004, démontre sur le terrain son efficacité. Ce dispositif a permis, en 2010, de réaliser 75 interpellations directes. Ces délits concernaient notamment des cambriolages, des vols de scooter, des vols à l'arraché, des violences sur personnes ou des dégradations volontaires. Un maillage de 75 caméras disséminées sur notre territoire, permet la résolution de certaines enquêtes. En effet, les vidéos peuvent être saisies par la justice. **Aujourd'hui, notre ville investit 500 000 euros dans un programme de renforcement du nombre de caméras et d'amélioration technique de ce dispositif, notamment l'installation de caméras infrarouges pour la vision nocturne.**



Centre de Surveillance Urbaine de Mandelieu-La Napoule

Adjoint subdélégué à l'Animation des Seniors : Georges Lorenzelli
Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Sociales : Monique Volff

L'ÉTÉ APPROCHE

Comme chaque année depuis 2004, le Centre Communal d'Action Sociale prépare la mise en place du dispositif de prévention du Plan Canicule.

Quelques semaines avant l'arrivée des fortes chaleurs, le CCAS réactive son dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées isolées. Comme les années précédentes, ce plan d'actions comprend trois volets : **l'actualisation du registre recensant les personnes âgées et handicapées de plus de 65 ans, la diffusion des précautions à prendre en cas de fortes chaleurs et enfin la mobilisation des services en cas d'alerte canicule déclenchée par la préfecture.**

Le recensement sera mis en œuvre dès le mois de mai à l'aide d'un courrier et d'un questionnaire adressés aux personnes âgées de plus de 65 ans ou ayant un handicap. Une fois le questionnaire renvoyé, le citoyen est assuré d'être directement contacté en cas de déclenchement d'une alerte canicule. **Soucieux de garder un lien constant avec les personnes isolées, le Centre Communal d'Action Sociale instaurera pendant les mois de juillet et août une veille téléphonique auprès des personnes qui en auront fait préalablement la demande.** Un agent du CCAS leur téléphonera de manière régulière pour prendre de leurs nouvelles et être à même de déclencher une intervention en cas de problème.

Rens. au 04 92 97 30 50



L'AIDE AUX VICTIMES

C'est l'association HARJES qui assurera désormais la permanence d'aide aux victimes mise en place par le CCAS depuis le début de l'année. Ce service gratuit et confidentiel propose une écoute privilégiée pour identifier les difficultés des victimes, un accompagnement dans les démarches, des informations sur les conditions de saisine de la Commission d'Indemnisation des Victimes ainsi que des renseignements sur le droit de la famille, du travail, du logement, de la consommation, ou encore sur les accidents de la circulation…

Les permanences ont lieu tous les mercredis matin, de 9h à 12h, au CCAS, sur rendez vous. Tél : 04 92 97 30 50.

CELA SE PASSE À EDEN PARC

Un nouvel atelier au Centre d'Animations Eden Parc

A compter du mois de mai, une nouvelle activité sera proposée à Eden Parc. Vous pourrez laisser libre cours à votre talent créatif grâce au dessin et à la peinture. L'atelier sera animé par une bénévole le jeudi matin de 9h30 à 11h45. **Pour tout renseignement et pour obtenir la liste des fournitures nécessaires, contactez le Centre d'Animations Eden Parc au 04 89 87 52 80**

« Thé Dansant ».

Animé par des musiciens, ce thé dansant est également ouvert aux non-adhérents au tarif de 7 € (3 € et 2 € pour les adhérents). Une pâtisserie et une boisson vous seront servies. Le prochain rendez-vous se déroulera le jeudi 26 mai à 14h30, avec Davy et Nanou. **Réservation indispensable avant le 20 mai au Centre d'Animations Eden Parc au 04 89 87 52 80.**

Le programme détaillé de l'ensemble des animations est disponible sur place ou sur le site internet de la ville (www.mandelieu.fr/vos services /CCAS/ Eden Parc).



PLAN D'ACTIONS AGENDA 21 : LA REUSSITE DE TOUTE UNE VILLE.

Après deux ans de réalisations concrètes, le Plan d'Actions AGENDA 21, reconnu officiellement par l'Etat comme « AGENDA 21 Local de France » et récompensé par la « Marianne d'Or du développement durable », affiche un bilan très positif.



Bilan AGENDA 21 : un guide des actions réalisées depuis 2009

Lancé en novembre 2009 à l'issue d'une vaste concertation publique et lors de nombreux ateliers, le Plan d'Actions AGENDA 21 continue de mobiliser les citoyens et l'ensemble des services municipaux. Grâce à cette mobilisation de nombreuses réalisations concrètes, touchant la vie quotidienne des Mandolociens-Napoulois, ont pu voir le jour sur notre territoire : **sur 187 actions prévues jusqu'en 2014, 65 % ont été réalisées.**

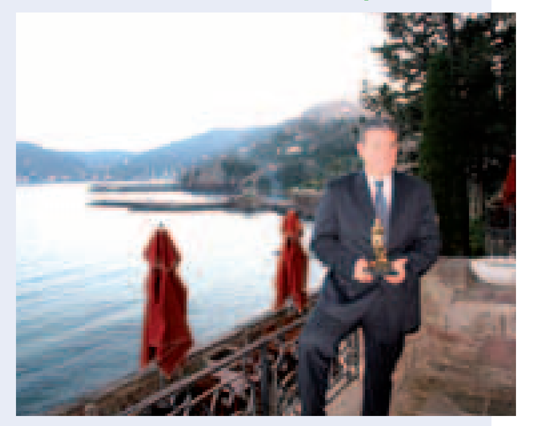
Afin d'informer les citoyens sur ces réalisations, **le 21 mai prochain, le Maire et les élus, lors de la fête de l'AGENDA 21 organisée au Parc Robinson (voir programme pages 15 et 16), présenteront « Le Bilan AGENDA 21 ».** Ce fascicule présente l'ensemble des actions accomplies depuis novembre 2009 et celles qui seront réalisées jusqu'en 2014. Il sera également la nouvelle feuille de route « du développement durable » pour les services municipaux en charge de l'application du Plan d'Actions AGENDA 21. **Dès le 21 mai, ce bilan sera envoyé à tous les foyers. Il sera également disponible dans tous les lieux publics (Hôtel de Ville, mairies annexe, etc.). Téléchargeable sur : www.mandelieu.fr**

Une reconnaissance par l'Etat

Le Plan d'Actions AGENDA 21, axé sur les trois grandes thématiques du développement durable (exemplarité environnementale, solidarité et développement économique durable) s'inscrit dans un projet global de « qualité de ville » **reconnu aujourd'hui par le label « Agenda 21 Local de France ».** Cette reconnaissance officielle par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, prononcée pour trois ans, prouve que notre Plan d'Actions respecte les grands critères établis par l'Etat en matière d'élaboration d'un AGENDA 21 : la concertation et l'information, une recherche d'amélioration continue, un travail en transversalité avec les services, les partenaires, les habitants et une bonne organisation du pilotage du projet. **Ce label confirme également que notre ville s'inscrit pleinement dans l'esprit des Lois du Grenelle de l'Environnement.**

Une « Marianne d'Or du développement durable » qui récompense les Mandolociens-Napoulois

Le 2 avril dernier, dans la cour du Château de La Napoule, Alain Trampoglieri, Secrétaire général du jury du Concours National des élus de la République Française Décentralisée, en présence de Michèle Tabarot, Député-Maire du Cannet et de Philippe Tabarot, Conseiller Général et Conseiller Municipal de la ville de Cannes, a remis officiellement à Henri Leroy, Maire de Mandelieu-La Napoule et Vice-Président du Conseil Général, la "Marianne d'Or du Développement Durable". Cette récompense distingue notre ville pour son AGENDA 21, conçu et réalisé en misant sur la concertation et la mobilisation citoyenne. *« Cette distinction est surtout celle des citoyens qui ont élaboré ce plan d'actions pour une ville durable et responsable. Je suis très fier de l'implication des habitants qui, à l'aune de l'AGENDA 21 mais également de la nouvelle collecte des déchets et assimilés, sont en train de devenir de véritables éco-citoyens »*, a déclaré le Maire, en recevant le trophée au nom de l'ensemble des Mandolociens-Napoulois.





L'Agenda 21 est une fête !

Pour fêter l'arrivée des beaux jours et pour célébrer la réussite d'un AGENDA 21 réalisé en concertation avec l'ensemble des Mandolociens-Napoulois, la ville vous invite, le 21 mai prochain, à participer à une grande fête populaire et « éco-citoyenne » au Parc Robinson.

11h30 : Inauguration de la Fête de l'Agenda 21

• Discours de M. Le Maire et présentation du fascicule « Bilan Agenda 21 ».
• Apéritif « éco-citoyen », suivi d'un déjeuner champêtre et musical sur place (prévoir son pique-nique).

12h - 17h : Le Parc Robinson en fête

Les stands éco-citoyens

• Stand d'information animé par le Service Collecte des Déchets : présentation de la nouvelle collecte des déchets ménagers et assimilés et de l'Eco'Déchèterie, tri sélectif, etc…
• Exposition du Centre Nautique Municipal sur le thème des macro-déchets en mer.
• Stand du Service Communication (distribution des guides et des publications de la ville).
• La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) présente la faune recensée sur le territoire de Mandelieu-La Napoule.

Les animations

• Pour les enfants : un espace ludique de jeux en bois, jeux de l'oie géant sur le tri sélectif des déchets, quizz spécial environnement (avec des cadeaux « éco-citoyens » à gagner) et un atelier de papier recyclé.
• Pour les plus « grands » : jeu concours pour les éco-citoyens avec cadeau à la clé. Présentation et essai des gyropodes par les agents de la Police Municipale (à partir de 13h30).



14h : Flashmob

Les professeurs et les élèves du Centre Culturel Municipal créent l'évènement en présentant une « chorégraphie surprise ». Vous souhaitez participer à ce flashmob ?
Contactez le Centre Culturel Municipal : 04 92 97 49 65.

14h : Atelier de rempotage par les enfants

• Les agents du service espaces verts de la DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement) animent un atelier de rempotage.
Les enfants repartiront avec un pot et une plante.
• Présentation du projet de parc paysager située sur la presqu'île Robinson.
• Exposition de végétaux de types méditerranéens.





14h30 : Départ du rallye photo avec le Centre Municipal des Jeunes

En vélo, en skate, en roller, en trottinette… ou à pied, les enfants et leurs parents découvrent les plus beaux sites de notre ville en participant à plusieurs épreuves ludiques et pédagogiques.
Retour au Parc Robinson 16h30.

Formulaire d'inscription ci-dessous.



16h : 2e Flashmob

De 13h30 à 17h30 : Démonstration des gestes de premiers secours et utilisation du défibrilateur par la Police Municipale

17h : Clôture de la fête

- Intervention de M. le Maire.
- Remise des prix du rallye photo.
- Apéritif et concert de Bruno Nardello.
- Lâcher de ballons.
- Remise de dons de la course solidaire aux Paniers du Cœur.

Le Parc Robinson est situé en bordure des berges de Siagne, avenue de la Mer.



L'AGENDA 21 SUR TERRE ET EN MER…

Dans le cadre de la Fête de l'Agenda 21, notre ville organise, le 21 mai 2011, une matinée consacrée à la préservation et à la découverte de notre patrimoine naturel

9H À 11 H : RANDONNÉE DANS LA FORÊT DU GRAND DUC,
Avec la participation de l'ONF (Office National des Forêts).
Rendez-vous devant l'entrée du chemin pédestre (Route du Tanneron). Retour au Parc Robinson pour 11h 30 - Renseignements et inscriptions (DUFE) : 04 92 97 30 27

9H30 À 11H : NETTOYAGE DU LITTORAL AVEC LE CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL
• Ramassage des déchets flottants entre Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer.
Rendez-vous à 9h30 au Centre Nautique Municipal.
(Plage des Dauphins, av. du Général de Gaulle). Retour au Parc Robinson pour 11h30.
Renseignements et inscriptions obligatoire : 04.92.97.07.70 – 06 12 93 51 31.
Courriel : centrenautique@mairie-mandelieu.fr
• Nettoyage des plages et des épis en partenariat avec l'association Surfrider Fondation
Rendez-vous à 9h30 au Centre Nautique Municipal.
(Plage des Dauphins, Av. du Général de Gaulle) Retour au Parc Robinson pour 11h30



BULLETIN DE PARTICIPATION RALLYE AGENDA 21

Informations complèmentaires au 04 92 97 37 26

NOM DE L'EQUIPE :
Moyen de déplacement ☐ VTT ☐ TROTTINETTE ☐ SKATE ☐ A PIED

Nom du 1er participant : ……………………………….. âge : ……… ans
Nom du 2ème participant : ……………………………….. âge : ……… ans
Nom du 3ème participant : ……………………………….. âge : ……… ans
Nom du 4ème participant : ……………………………….. âge : ……… ans
Nom du 5ème participant : ……………………………….. âge : ……… ans





Téléphone du référent : …………………………… Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs de moins de 18 ans.

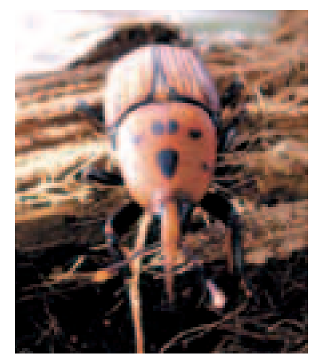
Je soussigné(e), Mr ou Mme……………………………………….autorise mon fils, ma fille, à participer au rallye AGENDA 21 le samedi 21 mai 2011.
Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident pouvant intervenir. Je déclare accepter et connaître les risques propres à la pratique du moyen du déplacement choisi ci-dessus.

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Dépôt de ce formulaire sur place ou l'envoyer à l'adresse suivante : Centre Municipal des Jeunes 93 av. de Fréjus. 06 210 Mandelieu-La Napoule (Tél. : 06 37 47 95 24)

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

CHARANÇON : LES PALMIERS VOIENT ROUGE



Pour la deuxième année consécutive, la ville renouvelle son dispositif de pièges à charançon sur les palmiers du domaine public.

Petit mais terriblement dangereux pour le palmier qui l'héberge. Du nom scientifique *rhynchophorus ferrugineus*, le charançon rouge est un nuisible qui fait passer de vie à trépas les palmiers qu'il colonise et plus particulièrement le phoénix de Canaries. Les larves creusent des galeries et détruisent le système vasculaire de l'arbre. Irrémédiable.

Une veille départementale

Depuis son arrivée en 2005 sur la Côte d'Azur, le charançon rouge a fait de nombreuses victimes, notamment à Antibes avec une centaine de palmiers malades. Il est traqué par les autorités publiques qui ont mis au point une lutte organisée à l'échelle du département. **Un comité de pilotage composé des représentants d'une trentaine de communes azuréennes, du Conseil Général et des professionnels de l'horticulture, a ainsi été créé, en 2010.** L'objectif affiché est clairement de tisser une toile autour de l'insecte afin de le détruire sans pour autant condamner l'arbre.

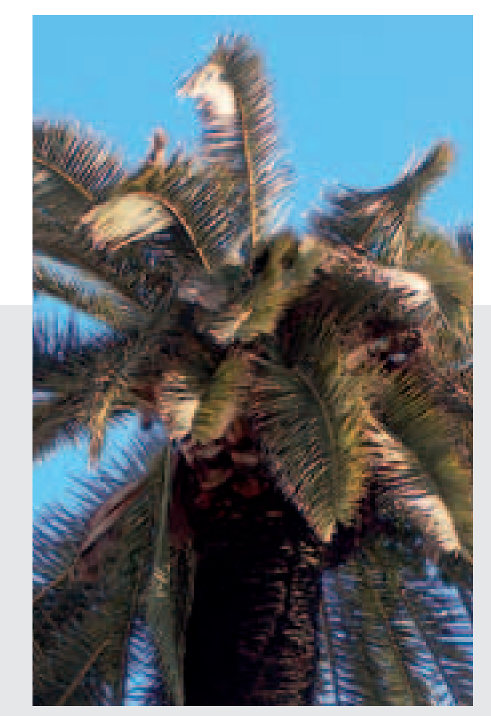
Piège à charançon, la garantie d'un palmier préservé

La ville a pris un arrêté municipal le 22 novembre dernier fixant les obligations légales municipales et des particuliers en matière de traitement en cas d'infestation avérée. **Comme l'an passé, la Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement (DUFE) a installé des pièges en hauteur sur différents arbres ou supports existants*.** Le dispositif tient en des seaux de 15-20 litres percés de 4 trous de 5-6 cm de diamètre sur leur couvercle et latéraux permettant l'entrée des insectes. Le sceau est rempli aux ¾ d'eau mélangée à un insecticide. L'attraction des charançons est possible grâce à des dattes placées dans une coupelle flottante sur le liquide. Des capsules de phéromone mélangées à de l'acétate d'éthyle amplifient le pouvoir attractif du piège.

Domaine privé, déclarez vos palmiers

Si la méthode est aujourd'hui éprouvée, elle implique néanmoins une attention redoublée, notamment de la part des particuliers. **Dans notre ville, un seul cas avéré a été détecté chez un particulier mais non suivi d'effets néfastes.** Tous les propriétaires de palmiers sont ainsi invités à se manifester en mairie afin de mettre à jour une cartographie sur notre territoire. L'objectif : assurer le suivi de l'évolution de la situation dans le domaine public comme privé. Un courrier sera très prochainement adressé aux présidents des conseils syndicaux pour attirer leur attention sur cette déclaration.

** 8 pièges ont déjà été posés : 2 sur l'av. de la Mer, 1 au jardin d'Alice, 1 au port du Riou, 1 gare routière, 1 sur le Mail, 1 angle Borel/Zita et 1 rue de Boeri.*



Lutte contre le charançon, mode d'emploi

- Si vous avez effectué récemment une plantation, déclarez votre ou vos palmier(s) à la DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement).
- Surveillez vos arbres et en cas de doute ou de détection d'une contamination (base rongée, affaissement des palmes, cassures ou encoches), contactez au plus vite la DUFE (Service Espaces Verts). Un responsable se rendra sur place pour établir un diagnostic et vous indiquer toutes les démarches à suivre.
- Traitez dans un délai inférieur à 3 mois pour éviter la propagation.
- Suite à un abattage, n'évacuez pas les déchets végétaux en décharge.

Numéros utiles : DUFE (Service Espaces Verts) : 04 89 87 52 32
ou alerte-palmiers@mairie-mandelieu.fr

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

POUR UN ÉTÉ SANS MOUSTIQUE

Pour faire face au fléau redouté des moustiques en période estivale, la ville a débuté sa campagne de traitement des espaces publics dès le mois d'avril.

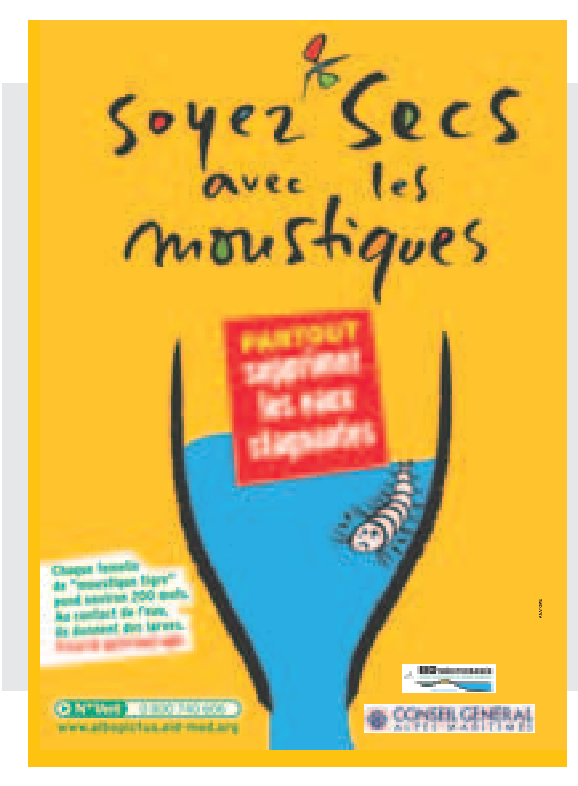


L'été, ses longues journées rallongées, son soleil au zénith… et le retour des piqûres de moustiques. Depuis l'arrivée du moustique-tigre en 2004 sur la Côte d'Azur, l'intermède estival est synonyme de cauchemars pour ses habitants. Un problème de santé et de salubrité publique pris très au sérieux par les pouvoirs publics dont le Conseil Général (cf. encadré EID) et la ville de Mandelieu-La Napoule. L'an passé, la prolifération du moustique-tigre et la présence de cas de dengue dans le département avaient amené la ville à renforcer son dispositif de démoustication sur l'espace public. **Cette année, le dispositif « Pas de quartier pour les moustiques » a été réactivé dès le mois d'avril jusqu'à fin novembre, avec une batterie de moyens anti-larvaire dans un premier temps pour « tuer dans l'œuf » les larves qui n'ont pas encore atteint l'état de nymphe.** *« Notre objectif est d'éviter que les œufs pondus en fin de saison dernière, n'éclosent ce mois »* explique Pierre Decaux, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie.



L'espace public traité en priorité

Ce traitement s'effectuera dans nos quartiers sur les sites répertoriés avec un traitement anti-larvaire dans les eaux stagnantes et à proximité immédiate (dans un rayon de 80 mètres du gîte). *« Ces campagnes seront effectuées sur une semaine et le traitement se déroulera de nuit ou le matin très tôt avant même le levé du soleil »* poursuit Pierre Decaux. L'efficacité du traitement sur le moustique-tigre est effectivement renforcée durant cette phase nocturne. Les dates, établies en fonction de la météo et surtout du vent, seront communiquées sur le site internet de la ville. Sous forme d'actions ponctuelles,



L'EID, une arme de prévention massive

En convention avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes, l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) intervient sur le territoire départemental sur des problématiques particulières justifiant des études, des actions de veille ou de contrôle de nuisances. Si vous constatez la présence de gîte larvaire ou de prolifération de moustique dans votre aire de vie, il est important de le signaler à l'EID, qui pourra ainsi intervenir, mais aussi mettre à jour la cartographie de colonisation des moustiques sur notre commune. **Une plateforme téléphonique permet de joindre ces spécialistes de la démoustication (0 800 740 606).** A partir de la description du problème, soit une explication et un conseil sont immédiatement donnés

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

un traitement anti-larvaire sera effectué en priorité en cas de pluies, à partir du 3ème jour après l'arrêt des intempéries sur certains sites nécessitant l'intervention.

Les cimetières sous haute surveillance

Les cimetières remplissent toutes les conditions de développement pour la prolifération du parasite au regard des nombreux vases et soucoupes présents dans les allées. **Afin d'éviter sa multiplication, une campagne de sensibilisation sera organisée en direction des visiteurs afin de les inciter à remplir soucoupes et vases de sable.** « *Cela aura pour effet de garder le sable humide pour les fleurs coupées ou en pots lors de l'arrosage, tout en empêchant les moustiques d'y pondre leurs œufs* » souligne l'élu.

Et le domaine privé ?

La problématique est évidemment la même dans le domaine privé. La DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement) mène une opération nouvelle en direction des particuliers en nommant un « Monsieur anti-moustique », formé par l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication). **L'agent communal pourra venir vérifier à domicile - habitat pavillonaire comme collectif - la présence ou non de gîtes larvaires, de 9h à 13h du lundi au vendredi (prise de rendez-vous au 04 92 97 30 27, de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi).** Précisons que la commune ne procède à aucun traitement dans le domaine privé, seul le personnel de l'EID est habilité à intervenir. Dans les résidences privées, en complément de l'action municipale, il appartient à chaque conseil syndical d'entreprendre une action de démoustication.

La lutte ne peut se faire sans vous

L'EID attire d'ailleurs l'attention des citoyens sur leur rôle actif dans cette lutte. En effet, les gîtes de reproduction du moustique-tigre sont, en grande partie, fabriqués par l'homme (seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulements de gouttières, pneus, boîtes de conserve, et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert). Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergiversez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.

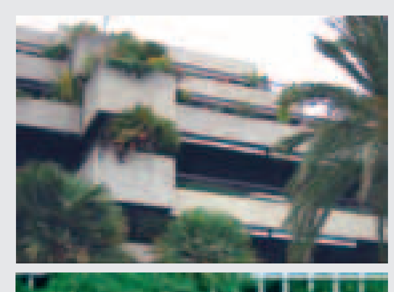
Attention au dosage !

La DUFE attire l'attention des administrés qui voudraient procéder à un traitement à leur domicile sur le respect des dosages indiqués sur les produits achetés dans les commerces (coopérative, grande enseigne, jardinerie, etc…). En effet, ne pas respecter le dosage prescrit par le fabricant, d'une part, n'est pas économique, d'autre part, risque de créer une résistance élevée aux produits.

au téléphone, soit la situation nécessite un examen technique et une intervention sur place, effectués dans un délai de 24 à 48 heures. **L'EID est un service public, opérateur des collectivités territoriales. Ses interventions sont donc gratuites. www.eid-med.org**

Un bus d'information pour la lutte contre les moustiques

Le Bus Info Santé du Conseil Général et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerrané (EID) **seront présents le 1er juin, devant le Kiosque AGENDA 21.** Les intervenants présenteront les différents moustiques afin de mieux les identifier. Ils proposeront également des recommandations pratiques pour éviter les points d'eaux stagnantes.







UNE ÉCO'DÉCHÈTERIE ACCESSIBLE À TOUS

Le 26 avril dernier, dans le cadre de la nouvelle collecte éco-citoyenne des déchets ménagers et assimilés, le maire et les élus ont inauguré la nouvelle Eco'Déchèterie. Cet aménagement, qui n'aura aucun impact sur votre qualité de vie (notamment au niveau de la qualité de l'air), permet aujourd'hui de gérer en éco-citoyen les déchets non collectés.

Pour le confort des citoyens, la ville a installé une éco'déchèterie, avenue Jean Mermoz, lieu-dit « Les Mûriers », à proximité de la Liaison Intercommunale de la Siagne, une aire aménagée et gardiennée où il est possible de déposer divers déchets dans des conteneurs ou des bennes spécifiques. Ainsi ce nouveau dispositif participe à la protection de notre environnement : les déchets triés et traités partent vers les filières de recyclage. L'objectif est également de lutter contre les dépôts sauvages. Afin d'accéder à ce nouveau service, vous devez préalablement vous rendre à la Direction Générale des Services Techniques au Service Collecte des Déchets Ménagers (415 chemin de Saint Cassien). 24 heures après votre inscription, vous pourrez récupérer votre badge d'accès directement à l'Eco'Déchèterie.

A noter :

- *L'accès* **est gratuit aux habitants.**
- *L'accès* **est payant pour les professionnels.**

Contactez le Service Collecte des Déchets Ménagers : Tél. : 04 92 97 30 22 collecte.dechets@mairie-mandelieu.fr

Encombrants et déchets verts



Important : pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, appeler le N°vert 0 800 715 005

>>>>>> Horaires de l'Éco'Déchèterie

Du 1er novembre au 31 mars :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, pour les particuliers et les entreprises.
Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h, uniquement pour les particuliers.

Du 1er avril au 31 octobre :
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, pour les particuliers et les entreprises.
Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h, uniquement pour les particuliers.
Tél. Éco'Déchèterie : 04 93 93 77 48



Quoi déposer à l'Éco'Déchèterie ?

Déchets usuels

Encombrants - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (gros appareils ménagers, petits appareils ménagers, équipements informatiques et de télécommunications, …) - Gravats propres - Gravats sales - Bois - Déchets verts - Peumatiques - Huile vidange - Huile de friture - Piles - Ferraille

Déchets dangereux des ménages

Peintures, vernis, résines, colles - Acides et bases (acide sulfurique, chlorhydrique, antikal, soude caustique, eau de javel, Destop…) - Solvants, hydrocarbures - Tubes, néons - Radiographies - Produits phytosanitaires - Bombes aérosols avec symbole « produit dangereux ou inflammable » - Bouteilles de gaz - Batteries et accumulateurs - Médicaments

Déchets refusés en déchèterie

Déchets à risques radioactifs (notamment les produits de laboratoires dont le nom contient uranium, uranyle ou thorium...) - Déchets à risques infectieux (poches de sang, boîtes à aiguilles, compresses, cadavres d'animaux…) - Déchets classés explosifs (artifices, fumigènes, fusées de détresse, munitions...)



Toutes les informations utiles sur le nouveau dispositif de la collecte des déchets ménagers et assimilés à Mandelieu-La Napoule. Disponible dans tous les lieux publics (Hôtel de Ville, Mairies annexes, Maison des Quartiers et du Commerce, etc.).

Téléchargeable sur : www.mandelieu.fr
Service Collecte des Déchets : 04 92 97 30 22
Mail : collecte.dechet@mairie-mandelieu.fr

CONCESSIONS DES PLAGES : UNE OBLIGATION LÉGALE ET UN CHOIX FINANCIER

Pour s'inscrire dans le respect de la loi en vigueur, le renouvellement des concessions de plage sera effectif en juin pour les kiosques et en juillet pour les plages-restaurants.

L'Etat, propriétaire du littoral, a octroyé à la commune de Mandelieu-La Napoule une concession pour la gestion des plages naturelles par Arrêté Préfectoral du 31 novembre 2010, notifié le 8 décembre 2010. Ce n'est donc qu'à compter de cette date que la ville était autorisée à lancer les procédures de DSP (Délégations de Service Public) pour l'attribution de sous-traitance de concession des plages. En accord avec les Services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et afin **de permettre aux délégataires d'ouvrir pour la saison touristique 2011 et de faire bénéficier nos concitoyens d'un service public des bains de mer, la commune a aussitôt lancé les procédures adéquates.** Ainsi, les concessions des plages-restaurants et des kiosques, accordées aux établissements balnéaires de Mandelieu-La Napoule, pourront être renouvelées en 2011. **L'objectif pour la commune était de ne pas pénaliser une activité importante pour notre économie locale et de continuer à percevoir les redevances.** En effet, la commune a entretenu les plages pendant deux ans sans percevoir aucune redevance. **Les kiosques ouvriront donc en juin tandis que les plages-restaurants ouvriront en juillet.** En outre, afin de respecter la loi en vigueur, il était tout à fait impossible pour la municipalité d'accorder des autorisations provisoires aux exploitants en place. Cette procédure aurait été en irrégularité totale avec **le Décret du 26 mai 2006, relatif aux concessions de plage. Ce Décret exige dorénavant la construction de structures démontables sur toutes les concessions de plage (voir encadré).** A noter : à la fin de la saison estivale, les nouveaux délégataires auront donc l'obligation légale de démolir les infrastructures en "dur", afin d'y aménager des structures démontables.

Concession des plages : ce que dit le Décret 2006-608 du 26 mai 2006

- Instauration, comme principe général, de la préservation et de la mise en valeur des plages naturelles (application de la Loi Littoral).

- Les communes sont prioritaires pour obtenir les concessions ouvertes par l'Etat. Il leur est possible de les rétrocéder à des exploitants, dans le cadre d'une procédure prévue par le décret.

- 80 % du linéaire et de la surface de chaque plage naturelle doit rester sans installation (50 % pour les plages artificielles) avec l'obligation pour les plagistes de démonter leurs installations en dehors d'une période d'exploitation qui ne peut excéder 8 mois par an. Cette possibilité pourra, d'ici 2 ans, grâce à l'obtention de la 4e étoile par l'Office de Tourisme et des Congrès, être étendue à 12 mois. Les nouvelles installations doivent donc être démontables ou transportables et les constructions en "dur" existantes doivent être démolies.

Les plages de nouveau totalement accessibles en mai

Tous les ans, durant la période hivernale et jusqu'au début de la saison estivale, la municipalité pose des merlons de sable, ouvrages destinés à protéger notre littoral des coups de mer, des fortes précipitations et de l'érosion. **Cette année, au vu des équinoxes de printemps et des coups de mer prévisibles, la ville a choisi de maintenir en place ces merlons jusqu'à la fin du mois d'avril.** L'objectif était de protéger au maximum nos plages et leurs infrastructures. Rappelons qu'en avril 2010 notre littoral a essuyé de gros coups de mer qui ont dégradé les plages et inondé le Centre Nautique Municipal, la Voile d'Azur et le Sweet. Dès le mois de mai, ces merlons seront étalés et les plages seront de nouveaux accessibles.



Adjoint délégué aux Sports :Yves Simon
Conseillers Municipaux subdélégués aux Sports : Jean-Pierre Oddes et Gérald Alladio

LA PASSION DE LA NATURE

Adhérents du club Rando-Promenade de Mandelieu-La Napoule, Viviane et Alexandre participent activement à la vie de cette association qui œuvre pour la préservation et la découverte de notre patrimoine naturel. Rencontre avec un couple de randonneurs au grand cœur.

Quand on pense à des couples célèbres, nous avons en tête, Adam et Eve, Roméo et Juliette, Fanny et Marius, César et Cléopâtre… Au club Rando-Promenade, il y a Viviane et Alexandre, qui manient le déclencheur de leur appareil photo. Dans la vie de tous les jours, ils sont inséparables comme les oiseaux et se complètent comme deux âmes sœurs. Les deux tourtereaux partagent tout ! Même leur carrière professionnelle qu'ils ont effectuée ensemble. Viviane, méticuleuse est la championne des confitures maison à vous faire « exploser » les papilles de bonheur, pendant qu'Alexandre, goguenard, peut ramasser des tombereaux de champignons. Amoureux de la nature, le couple sillonne les chemins de randonnée, toujours prêts à fixer sur « pellicule » les superbes paysages de notre belle région, réunissant ainsi leurs deux passions : la randonnée et la photo. Attentifs aux autres, ils ont trouvé au sein de l'association Rando-Promenade l'amitié et la convivialité qu'ils savent si bien partager. Aujourd'hui, le couple participe activement, avec tous les adhérents, aux manifestations organisées par notre ville.
Comme la Semaine du Développement Durable ou l'inauguration de la forêt Communale du Grand Duc. Un grand merci à eux pour leur générosité !





Rando-Promenade en bref

Depuis 23 ans, les randonneurs de Rando-Promenade arpentent les sentiers de l'Estérel, du Var, de l'arrière-pays niçois, du Mercantour et des Alpes du Sud.

Le rythme des sorties :

• Une randonnée de matinée chaque jeudi et un lundi sur deux, une randonnée de la journée avec un pique nique tiré du sac. En hiver, quand l'enneigement le permet, des sorties en raquettes sont prévues.

• Tous les deux mois, le programme des randonnées est établi, présenté aux adhérents lors d'une rencontre festive, puis affiché et mis à la disposition du public à l'Office du Tourisme et des Congrès de Mandelieu-La Napoule.

• Une ou deux fois par an, Rando-Promenade organise des séjours de deux à sept jours dans des sites remarquables plus éloignés : l'Ardèche, l'Auvergne, la Corse… Ainsi fin mai, le club a prévu un séjour dans l'Aveyron.

• Toute l'activité de Rando-Promenade se déroule dans la bonne humeur avec la franche convivialité des adhérents. A noter, le club accepte bien volontiers les randonneurs de passage dans la région.

Rando-Promenade est affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFFRandonnée).

Présidente : Madeleine BONET - Renseignement : 06 86 88 14 33.
Site : randopromenade.monsite.wanadoo.fr - Mail : bonetma@wanadoo.fr

Adjointe déléguée à la Culture : Sophie Degueurce
Conseillère Municipale déléguée à la Programmation Culturelle : Claude Caron

URBAN FOLK, MUSIQUES URBAINES

Le 13 mai, l'Espace Léonard de Vinci accueille deux jeunes prodiges de la nouvelle scène française. Un rendez-vous musical guidé par le partage avec le public.

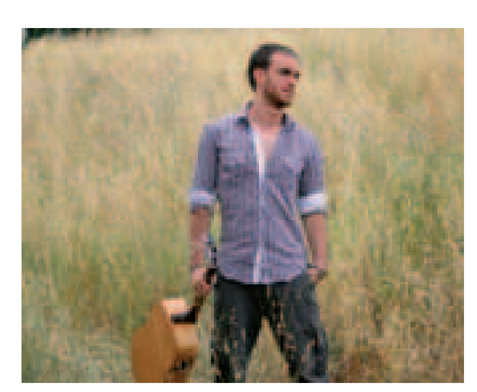
Sur scène, c'est le grain de voix et la personnalité touchante de Ben Mazué, artiste prometteur de la nouvelle scène française, qui feront écho au talent de chanteur et musicien de CKLM, ancien leader du groupe Leido. C'est unique et ça mérite d'être vu et écouté. Une union des talents au service de la musique. Une osmose due à deux prodiges, touches à tout et créatifs nés. Les textes ciselés et les instrus minimalistes de Ben Mazué d'un côté, les sonorités chaudes et l'énergie de CKLM de l'autre, le tout est la promesse d'un concert aux influences multiples et d'une soirée placée sous le signe du partage.

BEN MAZUÉ, LE SOULMAN



Un artiste soul, avec la voix comme instrument à part entière. Ni un genre de musique, ni une musique de genre. Auteur compositeur interprète, Ben Mazué joue avec les mots, les rythmes, et les façonnent. Son grain de voix plus que reconnaissable attire, et sa personnalité touche, autant sur scène que sur son album. Voilà un artiste rempli de force et d'engouement. Issu de la génération rap, ses textes s'appuient sur ce type de flow et sa musique mêle soul, hip hop et chanson acoustique. Aujourd'hui lauréat du FAIR 2010, après le prix Paris Jeunes Talents en juin 2008, Ben Mazué a été repéré lors du Festival Jacques Brel de Vesoul en 2006 où il remporte le Prix SACEM des découvertes du festival. Il faut dire ici que c'est sur scène que Ben va faire mûrir son projet et qu'il y fait preuve d'une impressionnante générosité : il va chercher le public, l'embarque, et chaque concert se solde en partage. Parce que pour lui, c'est ainsi que la musique doit être, partagée.

CKLM, CODE PASSION

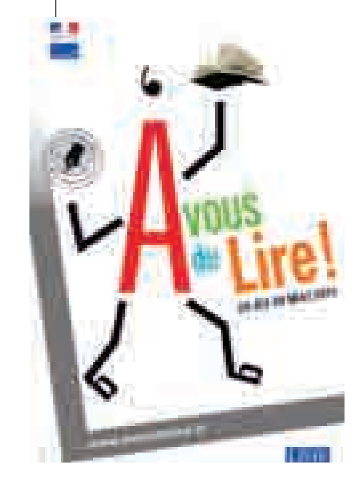


Bercé depuis sa plus tendre enfance par les mélodies de son père, Clément, dès 12 ans, se met à la guitare, en reprenant des standards de blues et de classique, mais aussi des reprises d'artistes tels que Ben Harper ou Keziah Johnes... Il écrit sa première chanson à 14 ans alors qu'il est en voyage en Irlande et découvre enfin comment extérioriser ses sentiments... Il s'initie au reggae vers 16 ans, date à laquelle il fonde le groupe Leido avec des amis. Clément a désormais le courage et l'envie de se produire sur scène, et commencera ainsi des petits concerts dans des salles associatives. Clem enchainera plus d'une centaine de concerts avec la formation Leido, tant dans la Région PACA que dans quelques coins de la France... En 2010, CKLM s'associe à son frère et à son meilleur ami pour créer le label Bigben Rocks avec qui il réalisera son premier album solo : Crazy Sounds. Cet album est le fruit de plusieurs années de composition et de la collaboration d'interprètes remarquables.

VENDREDI 13 MAI - 20h30 – Concert Urban Folk
Ben Mazue + 1ère partie : CKLM
Jeunes Talents – Espace Léonard de Vinci
Réservez vos places en ligne ! Tarif unique (hors frais de location) : 7 €
Centre Culturel Municipal : 04 92 97 49 65 - www.mandelieu.fr
www.francebillet.com : FNAC, Carrefour, Géant - www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E.Leclerc

Adjointe déléguée à la Culture : Sophie Degueurce

Conseillère Municipale déléguée à la Programmation Culturelle : Claude Caron



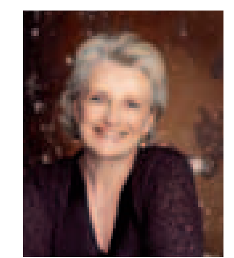
« A VOUS DE LIRE ! »

Dans le cadre de la Fête du Livre et de la Lecture lancée l'an dernier par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre Culturel Municipal et la Médiathèque consacrent une journée au plaisir de lire sous toutes ses formes, des plus traditionnelles au plus insolites.

DE 10H À 12H – LECTURES – ESPACE LÉONARD DE VINCI

La Médiathèque proposera à tous les lecteurs assidus ou dilettantes, et en particulier aux petits yeux et petites oreilles, une série d'animations et de lectures. L'objectif de cette manifestation : partager le plaisir de lire ! Une porte ouverte à ceux qui auront envie de partager leurs goûts et leurs découvertes. Ouvert à tous, sur le patio d'Estérel Gallery (selon météo). Et quelques surprises….

15H30 – « UN APRÈS-MIDI AVEC… PIERRE TRÉ-HARDY » – ESPACE LÉONARD DE VINCI



« JEAN-LOUIS BARRAULT, 100 ANS »

Marie-Christine Barrault reprend ce texte de Pierre Tré-Hardy sur la vie de son oncle, Jean-Louis, homme de théâtre engagé, passionné, amoureux... celui qui fut l'un des guerriers du théâtre. Elle évoque ses souvenirs pour offrir en partage aux amoureux du théâtre, à ceux qui ont en mémoire Jean-Louis Barrault, cet enfant de quatre-vingt quatre ans qui a décidé, en 1994 de rejoindre ses amis, « Les enfants du Paradis »…

« VIVA LA VIDA » SUR LA VIE DE FRIDA KAHLO

Interprété par Eric GUYONNEAU et Sarah VERNETTE - Direction d'acteurs : Luce COLMANT

Elle, peintre de l'intime ; Lui, peintre muraliste majeur de la révolution mexicaine... Elle, colombe et lui, grenouille... De la Maison Bleue de Coyoacan à New York, Detroit et Paris, entre Souffrance et Passion, ils s'aimeront et partageront les mêmes convictions. A la mort de Frida, Diego scellera la chambre de celle-ci demandant qu'on ne l'ouvre que 50 ans après… Nous voici 50 ans plus tard ! Pierre Tré-Hardy, auteur niçois a su avec émotion traduire la vie tumultueuse de ces deux peintres saisissant le « cœur » de leurs écrits en mettant en lumière la phrase d'André Breton « Frida Kahlo, c'est une bombe avec un ruban autour ! »

L'ensemble de ces lectures sera suivi d'une rencontre à 17h30 avec l'auteur et les comédiens autour d'un verre de l'amitié. Vous pourrez à cette occasion poser vos questions, échanger et discuter avec eux.

PIERRE TRÉ-HARDY – AUTEUR



Pierre Tré-Hardy est né en 1962 à Dinard. Son enfance s'est déroulée en Polynésie, aux îles Marquises, où il a eu la chance de vivre chez Jacques Brel et Maddly Bamy Brel, à Hiva Oa, où à travers conversations et lectures, il commença à écrire. Il n'a jamais arrêté depuis et a reçu le soutien de Jean Anouilh qui lui écrivit *« Vous avez le sens du dialogue et des situations théâtrales »*. Toutes ses pièces sont traversées par les mêmes enjeux : les hommes, la vie, la mort, l'amour… « Parce qu'il n'y a que cela qui compte… » Des pièces originales et émouvantes qui mettent en lumière des êtres fragiles et humains face à leur destin : ***Jules et Marcel*** avec, entre autres, Michel Galabru, ***Vincent, Paul et Théo*** avec, notamment, Robin Renucci et ***Marius, Fanny, César en compagnie de Marcel Pagnol*** - 5ème année en Région PACA avec le Théâtre du Verseau de Cannes.

SAMEDI 28 MAI - A partir de 10h - "A vous de Lire !"
Tout public - Entrée libre
Centre Culturel Municipal : 04 92 97 49 65 - www.mandelieu.fr
Réservations à culture@ mairie-mandelieu.fr

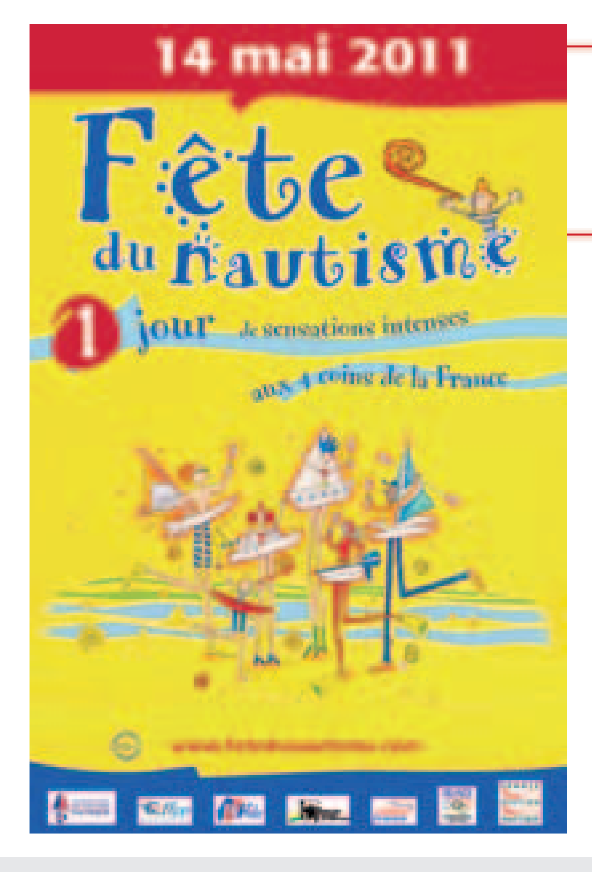
FÊTE DU NAUTISME

Adjoint délégué aux Sports :Yves Simon
Conseillers Municipaux subdélégués aux Sports : Jean-Pierre Oddes et Gérald Alladio
Adjoint délégué aux Ports et façade maritime : Rémy ALUNNI

JETEZ-VOUS À L'EAU !

La Fête du Nautisme est l'événement printanier pour découvrir, gratuitement, toute la richesse de l'activité sportive nautique disponible sur notre front de mer.

Fidèle à son label de station nautique, Mandelieu-La Napoule est de nouveau sur les rangs pour cette 12ème fête du nautisme. Organisée le samedi 14 mai, cette opération printanière de séduction est devenue un rendez-vous incontournable pour donner le goût de la pratique des sports pour l'ensemble des activités qui se pratiquent à proximité d'un plan d'eau. Toujours à deux pas de chez soi, ce rendez-vous est une occasion unique pour essayer gratuitement toutes les activités nautiques. Et, pourquoi pas se découvrir une passion ! Une multitude d'animations est proposée sur le littoral mandolocien. Le Centre Nautique Municipal met à disposition conseils et matériels pour accompagner au mieux un public hétéroclite dans la découverte du nautisme sous toutes ses formes. Le tout dans un esprit de fête et une ambiance conviviale.



FÊTE DU NAUTISME
14 mai - 10h-18h
Plage des Dauphins - Canal de la Siagne
Rens. : 04 92 97 07 70/06 12 93 51 31
centrenautique@mairie-mandelieu.fr



BAPTÊMES ET ANIMATIONS À FLOT

Les éducateurs sportifs diplômés d'Etat et les membres bénévoles du Centre Nautique seront présents et sauront vous faire apprécier en toute sécurité les joies de ces disciplines nautiques. De nombreuses démonstrations et animations sportives sont programmées. L'ambiance sera assurée par une animation musicale et un speaker vous guidera vers les diverses activités.

- Voile légère : Découvrez le catamaran 'Hobie Cat 15' et 'Twixxy' - avec skipper, dès 7 ans
Faites le plein de sensation en embarquant à bord des catamarans de sport 'Hobie Cat Tiger' (avec skipper, dès 14 ans) et planche à voile (à partir de 10 ans) !

- Voilier habitable - à partir de 7 ans
- Scooter des mers - 7-14 ans
- Kayak de mer – à partir de 7 ans
- Pirogue polynésienne (Va'a) - à partir de 12 ans
- Ski nautique – de 6 à 1 ans

Conseillère Municipale déléguée aux Comités d'animation aux Fêtes de Quartier : Cécile David
Conseiller Municipal délégué aux Quartiers : Gérald Alladio

LA FÊTE DES VOISINS, MOTEUR DU MIEUX-VIVRE ENSEMBLE

Depuis 8 ans, chaque fin de mois de mai est consacrée à la redécouverte de son voisinage. Cette année encore, la Fête des Voisins favorise la convivialité et le mieux-vivre ensemble.



Pour Atanase Perifan, père fondateur de cette belle opération, « *la Fête des Voisins est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Chaque habitant partage un geste simple, dans toute la France, en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, pour un moment de convivialité.* » Notre ville, labellisée « ville conviviale, ville solidaire » s'est inscrite dans cette dynamique, voilà 8 ans déjà. L'élan de sympathie pour cette opération de vraie convivialité s'est très vite répandu dans les résidences comme dans les zones pavillonnaires. Pour saluer ce rassemblement populaire et festif, une délégation d'élus et de cadres de la ville se déplace chaque année dans les résidences participantes.

Et vous, vous faites quoi le 27 mai ?
Vous pouvez encore vous inscrire auprès de la Maison des Quartiers et du Commerce par mail (maisondesquartiers-mandelieu@orange.fr), par téléphone (04 92 97 00 95) ou encore en ligne sur www.mandelieu.fr/quartiers-voisins. Ce service de proximité vous remettra à cette occasion le kit de communication (tee-shirts, ballons, affichettes…) pour faire passer le message dans votre quartier et participer à cette fête de la convivialité. (Date limite d'inscription : 20 mai. Date de retrait du kit : à compter du 16 mai.)

10 CONSEILS POUR RÉUSSIR SA FÊTE

1- Parlez-en à vos voisins - Plus vous serez nombreux à préparer la fête, plus le bouche-à-oreille fonctionnera.
2 - Soignez la publicité - Récupérez des affichettes personnalisables (votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif) à la Maison des Quartiers et du Commerce pour les disposer dans le hall de votre immeuble, sur les portes d'entrées et dans les ascenseurs.
3 - Trouvez le bon lieu - Prévoyez de tenir la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, porche, jardin…). Ce sera moins intimidant pour les gens qui ne connaissent pas grand monde dans l'immeuble.
4 - Installation - Pensez au matériel pour installer un buffet (tréteaux et planches, tables) mais aussi à des sièges, notamment pour les personnes âgées.
5 - Le boire et le manger - Tous les goûts sont dans la nature ! Prévoyez donc des boissons avec et sans alcool. Prévoyez aussi de quoi grignoter : biscuits apéritifs, légumes crus, charcuteries, amuse-gueule. Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet.
6 - N'oubliez pas les enfants ! Les enfants sont toujours bon public pour les fêtes. Ne les oubliez pas dans l'organisation : nourriture adaptée, boisson sans alcool, bonbons, ballons, etc.
7 - N'hésitez pas à faire connaissance - Si votre immeuble ou votre résidence est très grand(e), imaginez des étiquettes pour indiquer le nom de chacun.
8 - Participez vraiment - Le jour de la fête, ne restez pas dans votre coin. Le but est de mieux connaître ses voisins, alors faites le premier pas et présentez-vous. Les timides vous en seront reconnaissants.
9 - Soignez l'ambiance - Pensez aussi à la décoration (guirlandes, fleurs, plantes) et à la musique. Mais attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête.
10 - Ce n'est qu'un début - La fête des voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre dans son environnement quotidien et pourquoi pas, devenir voisin solidaire. Pour vous inscrire à ce dispositif de solidarité qui fonctionne à l'année, adressez un mail à voisinssolidaires@mairie-mandelieu.fr ou contactez la Maison des Quartiers et du Commerce au 04 92 97 00 95.

Conseillère Municipale déléguée au Comité d'Animations et Fêtes de Quartiers : Cécile David

Conseillère Municipale déléguée aux Fêtes et Animations : Claude CARON

LA SAINT-FAINÉANT DE RETOUR À LA NAPOULE

Durant deux jours de festivités, La Napoule devient le haut-lieu de la paresse avec la fête de la Saint-Fainéant.

En cette fin mai, le quartier napoulois fête le retour du roi qui incarne, depuis près de 140 ans, la fainéantise. Les habitants, rassemblés au sein de l'Association de la Saint-Fainéant « Animation et Protection de La Napoule », font preuve d'une belle énergie pour redonner vie à cette tradition. Et comme annoncé, l'édition 2011 se rapproche du site qui a vu naître la fête patronale. Car, c'est bien au pied du Château là où « tout a commencé », que les festivités se nichent cette année. « *Notre objectif est vraiment de coller à la tradition* » explique Franck Guilmin, président de l'association. C'est effectivement à cet endroit que les verriers se reposaient de leur labeur lors du nettoyage des fours. Des fainéants pour les pêcheurs qui eux, ne cessaient pas leur activité. Voilà l'histoire que veut perpétuer l'association au travers d'une célébration festive et populaire.

2011 est marquée par les nouveautés : l'organisation sur les deux jours d'un marché sur l'esplanade de Port La Napoule, joutes nautiques et concours de châteaux de sable ! Ces fainéants ont le sens de la fête. Une fête familiale. Les parents sur les chaises longues, les doigts de pied en éventail ; les enfants sur les structures gonflables, maquillés et fiers de leur tableau conçu avec Gérard Dubreuil. Comme à chaque fois, les soirées s'annoncent colorées : soirée brésilienne, le samedi et soirée disco le lendemain. La paresse, ça a du bon !



PROGRAMME DE FESTIVITÉS

Samedi 28 mai

- Début des festivités dès 10h, plage du Château
- 13h : Concours de Pétanque (doublettes ou triplettes mêlées…) Remises des lots le dimanche matin lors du vin d'honneur
- À partir de 14h :

> Atelier de Peintures …. Les élèves de l'Accueil des Villes Françaises dirigés par Gérard DUBREUIL, artiste Côté Drouot Paris, assisteront vos enfants et leur permettront de repartir avec leur petite toile

> Atelier maquillage avec Nelly et René, ils recevront vos petits et relookeront leurs petites frimousses…

> Concours de châteaux de sable sur la plage (seaux, pelles, râteaux fournis, remise des lots après le goûter)

- 16h : Grand goûter « Spécial enfants » (jus de fruits, gâteaux et bonbons)
- 21h30 : Grande Soirée Brésilienne haute en couleurs, qui se prolongera avec une DJ party. Entrée 5€ - gratuite pour les enfants de moins de 10 ans

Dimanche 29 mai

- Dès 9 h et toute la journée : 6ème Tournoi de Beach-Volley des Fainéants organisé par le "Mandelieu-La Napoule Volley Ball" - Plage du Château
- 11h30 : Traditionnel Vin d'Honneur, discours et remise de prix du concours de pétanque (offerts par les commerçants) sous le chapiteau, plage du Château
- 14h30 : Bal Musette toutes générations - sous le chapiteau
- 15h : Démonstrations de jeux de joutes (sous réserve) - Plage du Château, côté embarcadère pour les îles de Lérins
- 17h : Maquillage des petits fainéants pour préparer le défilé aux lampions – Plage du Château
- 18h : Remise des prix (offerts par nos commerçants) du Tournoi de Beach-Volley des Fainéants - Plage du Château
- 20h30 : Arrivée du Roi de la Saint-Fainéant en bateau - Port La Napoule

Défilé aux lampions dans le quartier de La Napoule, accompagné d'un cracheur de feu et de percussionnistes (déguisez vos enfants avec leurs tenues de carnaval…)

- 21h30 : Embrasement du Pin et farandoles, suivi d'une Extra soirée Disco Plage - Plage du Château

Les animations sur les deux jours

- Marché de la Saint-Fainéant Esplanade Port La Napoule (en journée)
- Structures gonflables pour les enfants (gratuit)

> Immense Château Aquagliss sur 20 mètres de long (prévoir maillots de bains et serviettes)

> Château Orque

> Espaces tout-petits – Structures gonflables « Hello Kitty » et « Chien géant »

- Pêche aux canards et petits jeux de bois
- 16 anciens jeux de bois
- Espace parents avec chaises longues et brumisateurs

LA SAGA DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Acte XVI : une bien "Belle Époque" (fin)
Une société en marche...

Dans nos précédentes chroniques, nous vous avons proposé quelques aperçus de notre commune à la Belle Epoque. Durant cette période historique de progrès tant économique, technologique, scientifique que sociale et culturelle, la France confirme sa place prédominante au sein de l'Europe et du monde. Son rayonnement est concrétisé en 1889 par la réussite incontestable de l'Exposition universelle de Paris.



La capitale et les grandes villes amorcent une deuxième révolution industrielle à l'origine de l'épanouissement d'une classe moyenne forte, influant davantage sur la vie économique du pays.



Grâce à la puissance combative des mouvements syndicaux naissants, les conditions de vie des ouvriers s'améliorent également. De nouveaux droits sociaux sont acquis, tels le repos hebdomadaire et la journée de travail limitée à 10 heures. Mais l'assurance chômage, les droits à la retraite ou les remboursements médicaux demeurent un souhait utopique !



Mandelieu et La Napoule semblent cependant bien éloignés de toutes ces revendications populaires.

En effet, si la Côte d'Azur est devenue, comme nous l'avons décrit précédemment, le lieu de villégiature privilégié de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie européenne, le mode de vie des habitants du terroir n'a guère changé depuis le Moyen-Âge et demeure essentiellement rural.

Bien sûr, le tourisme hivernal, florissant sur notre rivage, procure du travail à toute une main d'oeuvre domestique mais l'activité majeure des autochtones reste fidèle aux traditions ancestrales que sont la pêche et l'exploitation des terres...

Le quartier des Termes connaîtra toutefois sa propre "révolution industrielle" avec l'installation, à la fin du 19ème siècle, de deux tuileries et d'une manufacture de bouchons qui occupera jusqu'à 300 ouvriers... Coeur actif de la cité, il s'imposera bientôt en temps que centre administratif.

Service Archives : 04 92 97 37 11

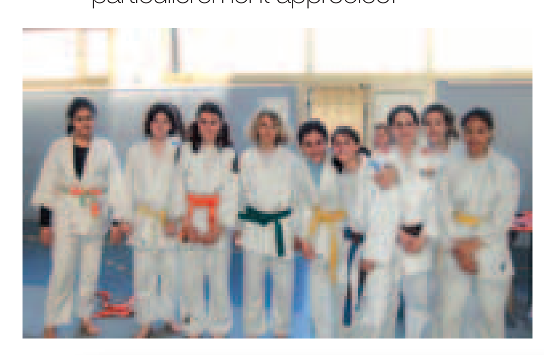


La rédaction du MLN Magazine communique

Par décision prononcée le 1er avril 2011, le Tribunal de Grasse « *a ordonné la relaxe pure et simple* » de M. le Maire de Mandelieu-La Napoule et de Mme Claude Caron, directrice de publication du MLN Magazine et Conseillère Municipale, subdéléguée à la Communication, des fins de la poursuite engagée par les élus du Groupe Divers « Ensemble pour Mandelieu-La Napoule ». En effet, le Tribunal estime que les propos prétendus diffamatoires publiés dans le MLN Magazine de décembre 2009 (rubrique « En direct du Conseil Municipal » page 10) « *ne remplissaient pas les conditions visées par le dispositif de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse* ».

Les judokas en pleine forme !

Le 26 mars dernier, le club de judo de Mandelieu-La Napoule a organisé son 8ème Challenge au stade Olympie. Avec 450 judokas présents et la participation de 25 clubs venus de toute la France mais aussi d'Europe (notamment d'Italie), les bénévoles du club mandolocien-napoulois ont révélé, une fois de plus, leurs grands talents d'organisateurs. A noter : la compétition par équipe minime, avec 2 féminines (une Française et une Italienne) et 9 équipes de garçons a été particulièrement appréciée.



Une entreprise mandolocienne distinguée

Les « Quatre Saisons », un traiteur « bio » installé à Mandelieu-La Napoule a remporté le premier prix du concours « Entreprise Eco-Citoyenne ». Ce concours, organisé à l'occasion du 1er Forum de l'Emploi du Développement Durable de Mougins, a récompensé Stéphane Mathieu. Le responsable de cette entreprise « durable » propose des recettes artisanales à base d'ingrédients biologiques. Ce dernier a reçu un chèque de 2 000 euros récompensant ainsi son implication éco-citoyenne.

Les "Quatre Saisons",
Les Heures Claires,
244 rue Jean Monnet
Tél. : 04 93 49 87 27

Journées Portes ouvertes à la formation en alternance

L'Institut Supérieur d'Enseignement Privé (ISEP) organise deux journées portes ouvertes les 14 mai et 25 mai. L'ISEP propose des BTS en alternance dans le cadre du contrat de professionnalisation : le BTS Assistant de Gestion PME PMI, le BTS Management des Unités Commerciales, le BTS Négociation et Relation Client, le BTS Professions Immobilières et le BTS Assurance.

Rens. : 04.92.19.53.33
contact@isep06.com
www.isep06.com
Mandelieu Technologie Center – Allée François Coli – Bât 7
06210 Mandelieu-La Napoule

Bienvenue à Mandelieu-La Napoule

5 nouvelles entreprises ont choisi notre ville pour développer leurs activités et participer ainsi au renforcement de notre économie.

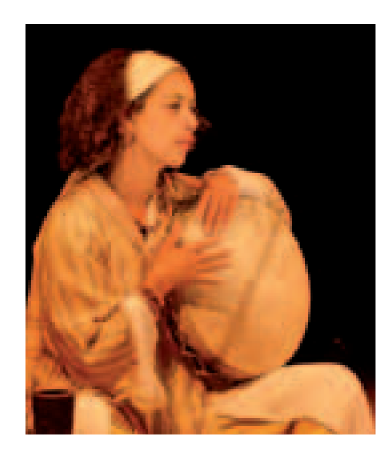
DEBORAH CHANGEUR : graphiste - Tél. : 06 85 33 92 62 – Email : donnadeborah@gmail.com
site Internet : http://www.wix.com/deborah_graphiste/deborah

ENJOY : Prêt à porter femmes et accessoires - Centre Commercial Casino - Bd des Ecureuils - Responsable : Laurence LEONARDI - Tél. : 04 93 93 84 57 - Email : enjoymandelieu@orange.fr

LE TIRE BOUCHON : bar à vin, restaurant et cave - Responsable : Mathieu STREIFF
10, place du Château - Tél : 09 81 25 54 74

Christelle FLORY : psychologue clinicienne - 365 Bd des Ecureuils - Tél. : 06 87 26 99 26 – Email : florychristelle@gmail.com

INFIRMIERES Diplômées d'Etat - Soins à domicile : Karima QUINTABURU (tél. : 06 69 96 20 85) et Alexandrine FILIPE (Tél. : 06 23 87 57 85). La Roseraie, 837 av. Janvier Passero



L'heure du Conte « La fille d'argile »

Il y avait un jour une femme qui n'avait jamais eu d'enfant. Un jour, lui vint l'idée de fabriquer une poupée d'argile. Elle créa une jolie petite poupée à laquelle elle ne cessait de parler comme on le fait avec un enfant… A noter : après le conte, un atelier vous permettra de faire naître à votre tour votre petite créature en argile.

« La fille d'argile » – Spectacle suivi d'un atelier par Fathia Sadek de la Compagnie Conte sur moi - Atelier sur réservation en raison du nombre de places limitées. Mercredi 11 mai : 10h15 – Pour les 6-10 ans – Médiathèque.

Nouveaux horaires du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme et des Congrès

Depuis son classement en 4 étoiles, le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7 toute l'année.

Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre :
- lundi au samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h
- dimanche : 10h-15h

Juillet-Août
- lundi au samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h
- dimanche : 10h-16h

Du 1er octobre au 31 mars
- lundi au samedi : 9h30-12h30 / 14h-17h
- dimanche : 10h-14h

Tél. : 0493936464
accueil@ot-mandelieu.fr
www.ot-mandelieu.fr

Point Info Tourisme
Mairie annexe La Napoule, du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h.

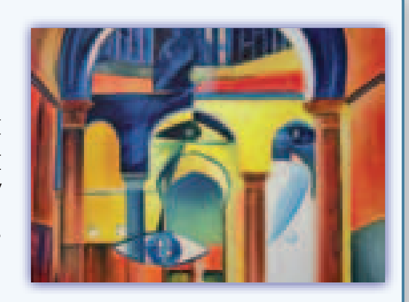
Les miniatures s'exposent

Le Parc Robinson retrouve les passionnés de maquettes, de la voiture au bateau en passant par les trains et les avions. Plus d'une centaine de pièces seront exposées par une dizaine de clubs régionaux sous les 500 m^2 du chapiteau. Clou de la visite, des maquettes de bateaux mythiques comme le France (3,15 mètres de long) ou encore le Clémenceau (2,57 m) et le Normandie (3,20 m). Comme l'an passé, les enfants pourront guider les bateaux sur la piscine de 150 m^2.

Du 4 au 5 juin
Exposition de Maquettisme
Samedi 4 : 9h30-18h30
Dimanche 5 : 9h30-18h
Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans
3 euros pour les adultes
Parc Robinson
Rens : 06 20 46 21 41

Le coin des expos

Drareg sur toiles



''Série DRAREG''…Tel est le nom donné à l'exposition de la création de l'artiste, reconnu internationalement depuis plusieurs années. Série DRAREG interroge et surprend, l'artiste fait ressortir de ses œuvres, les fantômes qui le passionnent, et fait partager son talent en l'enseignant… Gérard Dubreuil - Du 3 au 15 mai / 10h-12h/15h-18h (fermé le lundi). Espace Henri Mathieu – Rue des Hautes Roches – La Napoule. Vernissage le jeudi 5 mai à 18h30.

L'art d'un nordiste

Jacques Peetermans est originaire du nord de la France et Mandolocien depuis 25 ans. Ses deux régions ont une influence forte sur le choix des thèmes et des couleurs. Toutes ses œuvres sont des témoignages de sa manière de voir le monde avec une certaine nostalgie. Jacques Peetermans - Du 18 au 31 mai - 10h-12h/15h-18h30 - Espace Henri Mathieu – Rue des Hautes Roches – La Napoule.

La couleur selon Yolande



Son exposition porte sur l'attrait de la couleur qui « *amène vers l'expression de la beauté, du rêve, des paysages ou encore des fleurs.* » Yolande Firetto - Du 2 au 15 juin - 9h-17h (fermé le dimanche). Espace Henri Mathieu – Rue des Hautes Roches – La Napoule.

LES TROIS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GROUPE UMP
POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Plus qu'un simple slogan, « Mieux vivre à Mandelieu la-Napoule » est le principe général autour duquel s'articule tout la politique municipale. Celle-ci se décline autour de plusieurs axes dont les principaux sont maintenant bien connus : protéger l'environnement, afin de laisser un héritage honorable aux générations futures tout en améliorant le cadre de vie pour l'ensemble de nos concitoyens ; soutenir l'activité économique et l'emploi par toute une série d'initiatives relayées par la Maison de l'Économie, le Centre Expo-Congrès, le Forum pour l'Emploi ainsi que par des réalisations infrastructurelles stratégiques ; défendre la cohésion et la solidarité sociale par une politique de proximité, l'investissement quotidien des services municipaux, et des manifestations récurrentes comme la Fête des Voisins dont la prochaine édition se tiendra le 27 mai prochain.

S'inscrivant parfaitement dans les objectifs de l'Agenda 21, cette politique exige un effort considérable pour soutenir le développement des nouvelles technologies. Comment imaginer, en effet, améliorer le quotidien des Mandolociens et Napoulois sans investir largement dans ce qui constitue aujourd'hui (et demain plus encore) un atout plus qu'essentiel pour les individus comme pour les sociétés dans lesquelles ils évoluent. Pour le travail, les loisirs, les démarches administratives, ou tout simplement pour rompre l'isolement, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont devenues indispensables. Etre connecté, c'est pouvoir espérer être efficace, participer à la communauté des hommes, et s'informer ou apprendre pour se perfectionner ; autant de perspectives et de besoins que la collectivité doit à tout prix accompagner et, si possible, anticiper. Sport, culture, petite enfance, services administratifs… tous les services, tous les secteurs dans lesquels la municipalité est impliquée de près ou de loin sont concernés !

Chacun d'entre nous, chaque citoyen, quelque soit son âge, est ici intéressé. Aussi, nos aînés se voient-ils offrir des cours d'initiation personnalisés à l'informatique par le CCAS, à Eden Parc, activité qui se veut non seulement utile mais aussi conviviale et ludique ; quel meilleur moyen de lutter contre l'isolement et la marginalisation qui, trop souvent, menacent ? Parallèlement, en informatisant les écoles dès 1998, la ville s'est clairement investie pour offrir à ses enfants les meilleures conditions de travail; et l'effort ne fait aujourd'hui que redoubler pour se conformer à la volonté nationale, inscrite dans le « plan de développement des usages du numérique à l'école », qui vise à mieux former les élèves à l'usage des TIC en vue d'être mieux armés face aux défis et aux enjeux qu'ils devront relever dans ce monde moderne. 17 tableaux blancs numériques interactifs (véritables fleurons des outils éducatifs se présentant comme des écrans géants interactifs accompagnés de logiciels d'enseignement multidisciplinaire) ont ainsi été offerts à nos écoles accompagnés de 17 nouveaux ordinateurs portables, pour que nos enfants se familiarisent avec l'environnement informatique et qu'ils bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage.

Mandelieu-La Napoule se veut toujours en pointe dans le domaine de la dématérialisation des services publics. Ainsi, toutes et tous, nous pouvons désormais non seulement accéder à l'ensemble des informations disponibles sur notre ville et sur les services qui nous sont proposés, cela en nous connectant sur le site de la commune, mais nous pouvons aussi effectuer nos démarches administratives ou encore payer les prestations scolaires et périscolaire directement en ligne, sans avoir à se déplacer inutilement. Le fonds documentaire de la médiathèque est lui aussi directement accessible depuis le site de la ville, permettant aux usagers de consulter le catalogue des livres et CDs disponibles. Enfin, des bornes WIFI sont actuellement en cours d'installation sur 17 sites de la ville pour permettre aux citoyens de se connecter gratuitement lorsqu'ils sont hors de leur domicile depuis leur portable, téléphone mobile…

Mieux vivre à Mandelieu la Napoule c'est aussi vivre connecté, en harmonie avec notre monde grâce au progrès que nous offrent les nouvelles technologies, produits de l'intelligence humaine.

Informatiquement vôtre !

GROUPE DIVERS
ENSEMBLE POUR MANDELIEU-LA NAPOULE

CIRCULATION

La saison estivale se profile et nous nous inquiétons de ce que vont vivre les usagers de la route qui emprunteront les artères principales de la ville car chaque année la situation s'aggrave.

En écho à l'épouse de Barbe - Bleue exposée au pire nous pouvons dire :
« Anne sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? ».

Car en 16 ans d'exercice de mandat du maire actuel aucune amélioration n'a été apportée malgré nombre d'études fort coûteuses pour le contribuable.

Quand on pense à l'énergie déployée pour creuser des ornières afin d'empêcher le démarrage du projet de la Bastide Rouge on ne peut que déplorer qu'elle n'ait pas été utilisée pour trouver des solutions permettant de fluidifier le flux circulatoire qui asphyxie la cité et complique la vie de nos concitoyens et de nos estivants.

Il nous est régulièrement reproché de ne pas être une force de propositions, or dans notre projet 2008 pour le centre-ville des pistes intéressantes permettaient d'espérer grâce à la création de deux giratoires et de 300 places de parkings, un net éclaircissement du problème.

On ne peut pas en attendre autant de l'aménagement choisi par la majorité qui privilégie avant tout le bétonnage des surfaces libérées (10.000 m^2).

GROUPE GAUCHE PLURIELLE
MANDELIEU À GAUCHE

L'expression du groupe Gauche Plurielle, Mandelieu à Gauche n'est pas parvenue à la rédaction.

AGENDA

mai...

DU 1ER AU 15 MAI
Tournoi Open de Tennis
Tennis Club de l'Argentière
15 MAI : Finales du tournoi

LUNDI 2 MAI
Club Loisirs des Anciens
9h00 – Assemblée Générale – Salle Méditerranée - Munis de votre carte d'adhésion à jour de 2011

JEUDI 5 MAI
AVF - 18h00 – Bowling La Bocca – 2 parties et une pizza ou salade
Tarif : 19.50 €
Rens. : AVF 09 77 03 40 67

DU 6 AU 9 MAI
Fête de la St Pons - Capitou

7-8 MAI
Festival Danse Swing – CEC

DU 3 AU 16 MAI
Exposition huiles - Gérard Dubreuil – Espace Henri Mathieu

SAMEDI 8 MAI
Combat de Camérone – Amicale Légion Etrangère
Rappel Historique – Intervention du Président
Anniversaire de la victoire 39-45
9h30 Monument aux Morts de la Napoule – Dépôt de gerbe
10h30 : Monuments aux Morts de Capitou – Lecture du message – Discours du Maire
Dépôt de gerbe des Anciens Combattants
Réception – Apéritif d'honneur

SAMEDI 8 MAI
Mimosa Sprint de Mandelieu
8h00-11h00 - Course cycliste – Circuit autour de Capitou

MERCREDI 11 MAI
10h15 – L'Heure du Conte
Pour plus grands de 6 à 10 ans
Médiathèque

DU 13 AU 15 MAI
Tournée "Danette"
Animations gratuites de 10h à 19h
Place Estérel Gallery.

VENDREDI 13 MAI
20h30 – Concert Urban Folk
Ben Mazue + 1ère partie : CKLM
Jeunes Talents – Espace Léonard de Vinci - Rens. : 04 92 97 49 65 (Centre Culturel Municipal) - Tarif unique : 7 €

SAMEDI 14 MAI
10h-18h - Fête du Nautisme - Plage des Dauphins – Canal de la Siagne

DIMANCHE 15 MAI
Amicale des Gens du Nord
Restaurant « Lou Castelet » à Nice
Inscriptions le mardi de 10h à 11h (salle 226)
Tél. : 04 93 93 19 32 ou 04 93 49 80 44

DU 18 AU 31 MAI
Exposition Huiles - Jacques Peetermans – Espace Henri Mathieu

19 MAI
Médiathèque - 9h-15h : Prix Paul Langevin – réunion de tous les collèges + pique-nique à midi

SAMEDI 21 MAI
Amicale Club Bouliste - Challenge Léon Osolla - Place de Capitou

DIMANCHE 22 ET LUNDI 23 MAI
Tennis de Table de Mandelieu
Tournoi de pétanque – Terrain de la Siagne

MERCREDI 25 MAI
Don du Sang - 9h à 13h30 – Centre Expo Congrès

VENDREDI 27 MAI
AVF - 12h – Fête des Voisins – Terrasse AVF – 33, Avenue Janvier Pasero
Rens. : 09 77 03 40 67

VENDREDI 27 MAI
17h30 - Fête des Voisins

SAMEDI 28 MAI
A partir de 10h - Journée Nationale de la lecture
10h-12h : Lectures – Espace Léonard de Vinci - 15h - Lecture par Marie- Christine Barrault « Marie-Christine e(s)t Jean-Louis Barrault » Château de la Napoule – Tout public - Tarif à partir de 9 €

SAMEDI 28 MAI
8h-13h30 : Tournoi des Cantines - CLSH

28 ET 29 MAI
Fête de la St Fainéant - La Napoule

28 ET 29 MAI
Rugby Club Val de Siagne
Tournoi de rugby – Vétérans avec 6 équipes jeu à XV - Stade Estival

DIMANCHE 29 MAI
AVF - 12h – Repas fête des Mères – Le Riviera – Bd de la Mer
Tarif : 34 € - Non adhérents : 36 €
Rens. : 09 77 03 40 67

28 ET 30 MAI
Centre Nautique - Merathon

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■	■							■
3				■						
4							■			
5				■				■		
6						■				■
7			■							
8		■		■				■		
9	■					■		■		
10						■				

LES MOTS CROISÉS DE CAYA

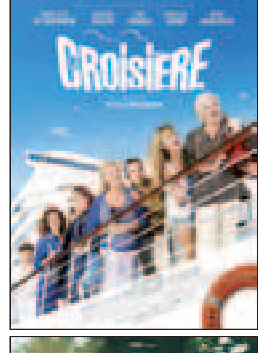
HORIZONTALEMENT
1- Résultat de l'érosion. 2- Après la fenaison. 3- Début de rondeur. Très bon savoir faire. 4- Perforer. Premier viticulteur. 5- Libère. Mer en anglais. Deux de monsieur. 6- Sous le veston. Patronyme. 7- Deux blancs en poésie. Logeai. 8- Pas haut du tout. Deux lettres de bambin. 9- Dans le Morbihan. Nouvelle lune retournée. 10- Lieu de combat. Prince troyen.

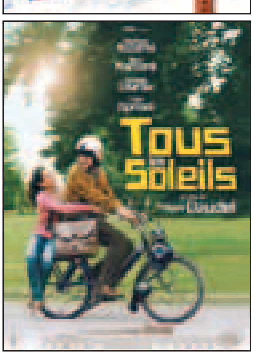
VERTICALEMENT
1- Font tourner la tête. 2- Ca pique. Ile à l'envers. 3- Fête. Une des saisons. 4- Début de train. Interpelle. Dedans. 5- Epouvantable. 6- Perd. Première notion. 7- Exprime l'accélération de la pesanteur. Aromatisée. 8- Nib. Enlevé phonétiquement. 9- Inqualifiable. 10- Possessif. Pas acquis.

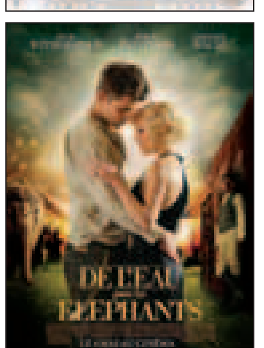
Réponses - Horizontalement : 1. Vertdegris. - 2. Regain. - 3. Ron. Talent. - 4. Trouer. Noé. - 5. Ite. Sea. Ms. - 6. Gilet. Nom. - 7.Ee. Habitai. - 8. Bas. Bn. - 9. Etel. Ln. - 10. Arène. Enée.

Verticalement : 1. Vertiges. - 2. Ortie. Er. - 3. Noël. Eté. - 4. Tr. Eh. En. - 5. Détestable. - 6. Egare. Ba. - 7. Gal. Anisée. - 8. Rien. Ot. - 9. Innommable. - 10. Tes. Inné.

Programme







Lun 2 mai - **14h30 / 17h30**
JE N'AI RIEN OUBLIE

Dim 8 mai - **14h30 / 17h30**
LE FILLE DU PUISATIER

Lun 9 mai - **14h30 / 17h30**
LE FILLE DU PUISATIER

Dim 15 mai - **14h30 / 17h30**
LA CROISIERE

Lun 16 mai - **14h30 / 17h30**
LA CROISIERE

Dim 22 mai - **14h30 / 17h30**
TOUS LES SOLEILS

Lun 23 mai - **14h30 / 17h30**
TOUS LES SOLEILS

Dim 29 mai - **14h30 / 17h30**
DE L'EAU POUR LES ELEPHANTS

Lun 30 mai - **14h30 / 17h30**
DE L'EAU POUR LES ELEPHANTS

Dim 5 juin - **14h30 / 17h30**
MON PERE EST FEMME DE MENAGE

Lun 6 juin - **14h30 / 17h30**
MON PERE EST FEMME DE MENAGE

Dim 12 juin - **14h30 / 17h30**
THE TREE OF LIFE

Lun 6 juin - **14h30 / 17h30**
THE TREE OF LIFE

La Croisière
Comédie
La Méditerranée n'est pas forcément un long fleuve tranquille : c'est ce que quatre femmes vont découvrir en embarquant pour une croisière de rêve sur le MSC Fantasia. Entre pétages de plomb, fous rires, délires, remises en question, cours de Tango, et rencontres mystiques, cette grande traversée va leur révéler de nouveaux horizons, pleins de surprises, d'amour et surtout d'amitié.
Réalisé par Pascale Pouzadoux
Avec Charlotte De Turckheim, Antoine Duléry, Line Renaud

Tous les soleils
Comédie
Alessandro est un professeur italien de musique baroque qui vit à Strasbourg avec Irina, sa fille de 15 ans, en pleine crise, et son frère Crampone, un gentil fou anarchiste qui ne cesse de demander le statut de réfugié politique depuis que Berlusconi est au pouvoir.
Parfois, Alessandro a l'impression d'avoir deux adolescents à élever, alors qu'il ne se rend même pas compte qu'il est lui-même démuni face à l'existence. Voulant être un père modèle, il en a oublié de reconstruire sa vie amoureuse, d'autant plus qu'il est entouré d'une bande de copains dont la fantaisie burlesque l'empêche de se sentir seul.
Mais au moment où sa fille découvre les premiers émois de l'amour, sans qu'il s'y attende, tout va basculer pour Alessandro…
Réalisé par Philippe Claudel
Avec Stefano Accorsi, Clotilde Courau, Neri Marcoré

De l'eau pour les éléphants
Drame, Historique
Alors qu'il est sur le point de passer son examen final à l'école vétérinaire de Cornell, Jacob Jankowski perd ses parents dans un accident de voiture. A la suite de cette tragédie, il laisse tout tomber et rejoint les Frères Benzini, un cirque ambulant qui tente de survivre à la Grande Dépression...
Réalisé par Francis Lawrence
Avec Reese Witherspoon, Robert Pattinson, Christoph Waltz

Mon père est femme de ménage
Comédie dramatique
olo a 16 ans et les complexes d'un ado de son âge. Entre une mère alitée et une soeur qui rêve d'être miss, le seul qui s'en sorte à ses yeux, c'est son père. Hélas, il est femme de ménage....
Réalisé par Saphia Azzeddine
Avec François Cluzet, Jérémie Duvall, Nanou Garcia

ESPACE LÉONARD DE VINCI

Estérel Gallery - 809 bd des Ecureuils - 06 210 MANDELIEU-LA-NAPOULE - Résumés au 08 92 68 31 23
Tarif normal : 6 € / Tarif réduit : 5 € - Vente des places le jour des séances à l'entrée - Parking Gratuit à proximité

SERVICES DE GARDE

Pharmacies

samedi 9h15 à 12h15-14h30 à 19h30
dimanche 9h à 12h15 et lundi matin

Samedi 7 mai
Dimanche 8 mai
Lundi 9 mai
LA SUMERIE
293, Avenue Janvier Pasero
Tél. : 04 93 49 70 23

Samedi 14 mai
Dimanche 15 mai
Lundi 16 mai
LES TERMES
319, Avenue de Cannes
Tél : 04 93 49 04 13

Samedi 21 mai
Dimanche 22 mai
Lundi 23 mai
CAPITOU
72, Place Jeanne d'Arc
Tél : 04 92 97 82 83

Samedi 28 mai
Dimanche 29 mai
Lundi 30 mai
MARCO POLO
Bd des Ecureuils
Tél : 04 93 49 24 68

Jeudi 2 juin
LA NAPOULE
Place St Fainéant
Tél : 04 93 49 82 26

Médecins

du vendredi 20h au lundi 8h

Vendredi 6 mai
Samedi 7 mai
Dimanche 8 mai
Docteur GIACOBBI
04 93 49 13 14
06 07 57 53 81

Vendredi 13 mai
Samedi 14 mai
Dimanche 15 mai
Docteur BOTELLA
04 93 93 11 11

Vendredi 20 mai
Samedi 21 mai
Dimanche 22 mai
Docteur GOLBAGHI
04 93 49 79 33
06 10 32 75 68

Vendredi 27 mai
Samedi 28 mai
Dimanche 29 mai
Docteur FRANCOIS
04 92 97 88 85
06 08 64 78 98

Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
Grands brûlés - Marseille : 04 91 94 16 69
Pharmacie de garde nuit : appeler le17 (gendarmerie)
S.O.S Médecins : 0 825 005 004 (24/24)
Allô Médecins de garde : 0 810 850 505 (24/24)
Garde de Chirurgien-dentiste : 04 93 01 14 14
Association LILA (infirmières 7/7) : 06 69 62 06 06

POLICE MUNICIPALE



TAXIS

SINESI Michel	06 09 332 416
POLICARO Sébastien	06 09 843 737
STEEN Denis	06 07 056 444
Taxi David	06 09 525 425
PICCIAU Pascal	06 07 141 277

MAIRIE Tél. 04 92 97 30 00

Hôtel de Ville	8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Personnel	8h30 à 12h et 14h à 17h
Urbanisme	14h à 17h sauf le vendredi 12h à 17h
État-Civil	8h30 à 17h en continu

ETAT CIVIL

Naissances

Naya VERGEOT, le 14/03
Maxence AURIMOND, le 21/03
Dgebril CHOULEGUE, le 20/03
Eva GLIGOROV, le 17/03
Yanis ARGOUBI, le 18/03
Paul PIERSON, le 21/03
Luka DECAUX, le 29/03
Alyssa SINIERI, le 30/03
Tom SOUCHON, le 29/03
Lucas JOUVE, le 25/03
Raphaël ROUSSET, le 23/03
Victoria FLAYOSC- - REYNET, le 30/03
Vito GEDDA, le 30/03
Léanne SIRAULT, le 01/04
Emy LANGLADE FERRANTE, le 02/04
Jessy CHARDON, le 05/04
Mattéo CLEMENTE, le 07/04
Loane de BETHUNE HESDIGNEUL, le 07/04
Kamil BELKEBIR, le 07/04
Mélina POUJEOL, le 10/04
Vaiana VéGéE, le 06/04
Lisandro PESTANA SANTOS, le 12/04

Ils ont dit oui

Florent CARNOY et Ophélia PUJOLLE, le 26/03
Bouchoucha ABDELLATIF et Coralie LE GOFF, le 02/04
Alexandre DESTRESSE et Sylvie JéROME, le 02/04
Redouane Aït HASSOU et Khadija HAMOU, le 02/04

Décès

Jeannette GIOVANNI Vve DELPLANCQ, le 06/03
Marianne LIESKER Vve VALSAMIDES, le 13/03
Laurence BARBO, le 16/03
Michel MASCUNAN, le 10/03
Marie-Madeleine GAFFARELLI, le 20/03
Yvon LAUBIN, le 25/03
Denise JUILLET Vve PIBOURDIN, le 28/03
Claude LECOMPTE, le 25/03
Suzanne NICOLLE Vve VILLANI, le 31/03
Louise LERDA Vve CARLETTO, le 01/04
Anna STAGLIANO Vve ASSENCI, le 01/04
Monique BOSSI Vve CAGNI, le 30/03
Jeanne BIANCHI Vve MUDA, le 02/04
Lucien GOFFETTE, le 25/03
Roger FIAT, le 30/03
Stanislas JURCZYK, le 27/03
Henry DESMET, le 08/04
Alain RENAUD, le 08/04
Marie Thérèse GROSJEAN Vve GODEL, le 09/04
Bernard FLATTET, le 30/03
Alain ABRAHAM, le 31/03
Jean FALZON, le 02/04

MANDELIEU-LA NAPOULE

la fête des voisins

vendredi 27 mai 2011

www.immeublesenfete.com